

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 10 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

Réponse à la « Liberté » de Fribourg

Etrange système de défense

Rien ne sert de braver ni d'injurier.
Rien ne sert d'affirmer que les grands journaux ont notablement modifié leur opinion.
Rien ne sert de faire croire qu'on s'acharne contre Fribourg.
Rien ne sert de plastronner en vous écriant : « Venant d'où ils partent, ces outrages peuvent être méprisés. »
Rien ne sert de clamer que vos Confédérés « connaissent vos œuvres ». —
Ce qu'il faut, c'est une lumière complète, établie dans une atmosphère de parfaite loyauté.
Pour aujourd'hui, nous voulons parler de l'affaire du trafic de billets de banque et de Bons municipaux.
Inutile de détourner l'attention sur le fait qu'on ait déclaré que ces billets étaient maculés. Inutile de savoir s'il s'agissait de « titres volés » ou de billets vendus par l'Allemagne. Vous noyez le principal de l'affaire dans des considérations de détail.
Ce qu'il faut, c'est démentir le fond de l'affaire. Ce qu'il faut, c'est sortir clairement, nettement, ce fond même en le détachant des questions secondaires.
Il faut donc savoir :
1° Si oui ou non la Banque de l'Etat a fait un important trafic de billets de banque français vendus par l'Allemagne.
2° Quelle opinion pouvait-on avoir à la Banque de l'Etat de Fribourg sur des billets de banque français vendus par l'Allemagne en 1916 ?
3° M. Musy a-t-il, oui ou non, déclaré à M. Simonin — c'est vous qui le nommez — qu'il n'y avait pas un mot de vrai en cette affaire.

Vous avez fait mention du rapport des experts du 6 septembre. Pourquoi ne l'avez-vous pas publié in extenso. Cela valait mieux que toute explication. Vous avez publié une lettre laissant croire que ce rapport du 6 faisait simplement « mention » de l'affaire.

C'est là un manque de clarté, un manque de netteté, un manque de précision. Ne confirmez-vous pas ce dessein d'équivoque jetant le trouble dans l'opinion en disant encore dans votre article du 21 juin : « Ainsi donc, le rapport des censeurs Buchs et Rosset, du 6 septembre 1916, dont le « Démocrate » veut se faire un assommoir, ne dit rien d'autre que ce que contient le rapport subséquent du 7 novembre 1916. »

Pardon ! Pardon ! il dit beaucoup d'autres choses et des choses graves, nous l'avons établi dans un récent article.

Pourquoi ne publiez-vous pas ces deux documents en même temps pour permettre à vos lecteurs de les comparer ?

Pourquoi, dans sa réponse au « Démocrate », réponse parue ensuite dans la « Liberté », M. Musy ne l'a-t-il pas donné ?

Pourquoi l'avez-vous systématiquement caché à vos lecteurs ?

Vous dites : « A la suite de l'article du « Démocrate », la direction, les censeurs et les caissiers de la Banque avaient été interrogés : c'est le résultat de cette enquête qui fut apporté à M. le conseiller national Simonin. »

Ici, il y a une divergence assez sérieuse entre vos dires et ceux du « Démocrate » :

C'est à M. Simonin à faire la lumière. Nous lui posons donc cette question précise : « M. Simonin, quand vous avez demandé au « Démocrate » de démentir son information par sa rétractation du 11 janvier 1917, vous avait-on apporté le résultat de l'enquête et particulièrement le rapport des censeurs du 6 septembre 1916 ? »

Vous le voyez, nous élaguons tous les rempiages pour ne retenir que les faits essentiels, et c'est sur ceux-là qu'il faut faire la vérité pleine et entière.

Quand ce sera fait, nous aurons d'autres comptes à régler, mais nous n'entendons pas nous laisser bernier.

« C'était par excès de scrupule que les censeurs en parlaient... », dites-vous. Cet excès de scrupule m'oblige à faire un rapprochement qui n'est pas sans liaison avec les affaires de Fribourg, car elles révèlent « un système » qui paraît fleurir en certains milieux politiques des bords de la Sarine. Voici :

La « Gazette de Lausanne » du 5 novembre 1913, à propos de l'affaire Raoul Pictet, rapporte comment la presse officieuse fribourgeoise produisit un passage d'un discours de M. Musy, passage reproduit par le « Bulletin officiel », mais qui n'avait pas été prononcé par M. Musy. Non seulement ce passage n'avait pas été prononcé, mais encore ne figurait-il pas dans la minute du procès-verbal du Grand Conseil adoptée le 23 novembre (1912) au matin.

La « Gazette » concluait ainsi : « On ne se gêne pas avec les falsifications d'écritures publiques dans le canton de Fribourg. L'auteur de cet acte n'est pas encore connu. »

Le lendemain, la « Gazette » annonçait que le chancelier d'Etat avait envoyé au « Bund », où l'affaire avait été signalée, la dépêche suivante :

« ...le passage en question a été consigné au procès-verbal comme complément du discours de M. le directeur des finances Musy, sur son ordre exprès, avant la clôture du procès-verbal... »

EN ANGLETERRE

M. Baldwin contre les mineurs

Ascot a vu la course de chevaux traditionnelle et le resplendissement des toilettes neuves. Des milliers de monocles ont lorgné la loge royale parmi le froufrou des robes de soie et le gloussissement des automobiles de luxe, arrivées en bataillon. Pendant ce temps, la misère des femmes et des enfants est terrible dans les districts miniers. C'est le moment que choisit le « Daily Mail », aidé par M. Winston Churchill, pour calomnier l'ouvrier anglais et brandir encore une fois le fantôme de Moscou. Heureusement que cela ne prend plus guère auprès du public anglais.

Tous les hommes d'affaires en sont arrivés aujourd'hui à songer à des choses plus sérieuses ; ils comprennent que l'industrie anglaise marche à sa ruine si l'on ne met pas fin bientôt à la crise minière. Le charbon manque et les fabriques devront se fermer les unes après les autres malgré les importations désastreuses au point de vue financier.

M. Baldwin, qui pensait pouvoir tout arranger avec de beaux discours, s'est vu forcé par son parti de prendre une décision quelconque. Comme il arrive souvent aux hommes faibles de son espèce, il a pris naturellement la plus mauvaise d'entre toutes.

Après avoir annoncé aux quatre vents, dans son fameux message par T. S. F., qu'il ne prêterait jamais les mains à aucune tentative de réduction du niveau de vie des malheureux mineurs, le voilà qui endosse carrément la livrée des propriétaires et dépose au Parlement une loi prolongeant d'une heure le travail dans les mines. C'est

aujourd'hui même que les députés travaillistes à la Chambre des Communes engagent une bataille acharnée contre cette espèce de coup de force. Malheureusement, ils sont en minorité et le vote des conservateurs est acquis d'avance. Il ne leur reste plus qu'à faire appel au roi pour demander la dissolution de la Chambre et de nouvelles élections générales, mais il n'est pas sûr que le souverain s'y prête.

Le geste de M. Baldwin est pour l'Angleterre une véritable catastrophe.

Le premier ministre, devant l'intransigeance des propriétaires et des mineurs à la fois, pouvait proposer à la Chambre de forcer par la loi l'application du rapport de la commission. Au lieu de cela, le voilà qui prend fait et cause pour les propriétaires en contradiction directe avec les recommandations du rapport. En effet, celui-ci montrait que l'augmentation des heures de travail était pire qu'une réduction de salaire et qu'elle était considérée comme telle par l'opinion unanime des mineurs, qui retomberaient ainsi à des conditions inférieures à celles de tous leurs camarades d'Europe, excepté en Haute-Silésie.

En outre, l'augmentation de la production provoquerait une nouvelle crise en raison de l'insuffisance des marchés. Il faudrait s'attendre immédiatement à une recrudescence de chômage et à de nouvelles difficultés. Cette fois, le gouvernement conservateur se montre sous sa vraie couleur comme défenseur des intérêts privés aux dépens de la collectivité, qui attend et qui demande la réorganisation des mines. Edm. P.

Après un attentat

L'assassinat d'un journaliste pro-soviétique à Paris et l'attitude des socialistes géorgiens

Le Bureau à l'étranger du Comité central du parti social-démocrate ouvrier de Géorgie fait à ce sujet la déclaration suivante :

Le 10 juin, à Paris, près du Palais de justice, fut assassiné un journaliste géorgien pro-soviétique, M. Grégoire Veshapely.

Tant que Veshapely était vivant, personne n'a jugé plus sévèrement que nous l'activité de l'homme qui, du nationalisme extrême, était passé subitement au service des oppresseurs de son pays.

Mais nous n'acceptons pas et nous condamnons sans réserve la terreur comme méthode de lutte avec les adversaires politiques. Si cette méthode est inacceptable à l'intérieur de notre pays, où la lutte se poursuit, elle est d'autant plus odieuse à l'étranger où la vie de tous se trouve sous la protection des pays qui offrent l'hospitalité aux exilés politiques.

Telle fut toujours notre attitude vis-à-vis des actes de violence commis à l'étranger contre nos adversaires.

Et nous ne pouvons pas passer sous silence les attaques dirigées contre notre parti par l'organe parisien des bolcheviks, « L'Humanité », qui s'efforce de faire passer l'assassinat de Veshapely, M. Merabachvili, pour un membre du parti social-démocrate géorgien, et d'attribuer à ce dernier la responsabilité sinon matérielle, tout au moins morale, de cet assassinat.

Nous tenons à déclarer tout d'abord que Merabachvili n'a pas été et ne pouvait pas être membre de notre parti. Des déclarations faites par lui à la presse, il résulte qu'il avait collaboré en Géorgie à la presse soviétique, et qu'il est arrivé à l'étranger comme étudiant, boursier du gouvernement soviétique géorgien.

Dans les milieux de l'émigration géorgienne, Merabachvili fut toujours l'objet de soupçons. Même l'association des étudiants géorgiens, qui n'est pas une organisation politique, l'avait éloigné de ses rangs comme suspect d'être en liaison avec les bolcheviks.

Nous ne pouvons pas dire si ces soupçons étaient fondés, mais le fait même que Merabachvili en était l'objet, suffit pour démontrer qu'il ne pouvait avoir aucun lien avec notre parti.

En ce qui concerne l'acte commis par lui, nous avons défini plus haut notre attitude sans aucune équivoque. Nous sommes profondément convaincus que des actes pareils peuvent nuire, non pas aux oppresseurs de notre pays, mais à notre cause.

Ce fut l'orgueil de notre parti que, même aux jours de soulèvement populaire, de l'aveu même de la presse officielle soviétique, les masses insurgées, conduites par le parti, n'ont pas attenté à la vie d'un seul des prisonniers bolcheviks qui, par milliers, étaient tombés entre leurs mains.

Toute la presse socialiste d'Europe a reproduit, en son temps, le fameux discours de l'un des dirigeants communistes géorgiens, Kakhiani, constatant ce fait, se moquant de la « mollesse démocratique » des mencheviks géorgiens, et y opposant la « fermeté » des bolcheviks qui, pendant ces mêmes jours, « fusillèrent par centaines » nos camarades prisonniers.

Notre parti n'accepte pas de recourir, dans la lutte contre le bolchevisme, aux méthodes bolchevistes.

Il est convaincu qu'en acceptant d'user de tels moyens, il affaiblirait la force politique et morale de son action.

L'« Indépendant » du 7 constate : 1° Que ces paroles n'ont pas été prononcées par M. Musy. 2° Que le procès-verbal lu et approuvé le 23 au matin ne renfermait pas ces paroles. 3° Qu'il a subi après coup « une interpolation, soit l'adjonction contraire à la vérité de paroles qui n'ont pas été tenues à cette séance ». Que cette adjonction était une découpe extraite de la « Liberté » parue le 23 dans la soirée. 4° Que le secrétariat du Grand Conseil, responsable de l'intégrité du protocole « accuse M. le conseiller d'Etat Musy d'être l'instigateur de cet acte. »

M. Musy était acculé mais non pris sans vert. Il tenait le couteau par le manche. Il désavoua donc le secrétaire, affirmant être « resté totalement étranger » à ce changement. Il a tout simplement fourni ces renseignements explicatifs au second secrétaire qui était en même temps attaché à la « Liberté ».

Le secrétaire du Grand Conseil a donc été rendu responsable de ce que la « Gazette » appelait une « manœuvre condamnable ». Bien plus, il a menti en disant qu'il avait fait sur l'ordre exprès de M. Musy. Celui-ci termine sa déclaration ainsi : « Je tiens d'ailleurs d'une manière générale, en présence de certaines attaques, à rendre hommage à la probité avec laquelle le secrétariat du Grand Conseil remplit sa tâche. » Cela se passe de commentaires. On voit tout outre. Cela constitue un système dont nous fournirons d'autres exemples et qui nous oblige à ne pas admettre sans autre certaines déclarations. E.-P. G.

ECHOS

Parents, attention !

Lili et Loulou se sont chicanés pour un rien. Elles ont été grondées. Quelques instants plus tard, papa et maman se picotent à propos d'un col. Lili, 4 ans, s'approche et levant son petit doigt :

— Attendez seulement, papa et maman, si vous continuez de vous chicaner pour ce col, je dirai au gros vent, ce soir, dans ma prière, de prendre le toit de la maison.

Le mot pour rire

Lui. — Pas de parapluie... je t'ai pourtant dit que le journal annonçait la pluie...
Elle. — Tais-toi !... tu es comme les gosses... tu crois tout ce que tu lis...

Les « Neinsager » feront une œuvre néfaste les 26 et 27 juin.

Ils auront armé les ennemis des droits démocratiques.

Ils auront favorisé une restriction aux droits du citoyen.

Ils auront blessé l'honneur du pauvre, en mettant ce dernier au ban des consultations civiques.

Le vote censitaire

était bon du temps des rois de Prusse

Citoyens !

Montrez-vous larges et compréhensifs des droits populaires. Soutenez la majorité du Grand Conseil qui vous recommande de voter

OUI en masse.

Lettre de Bâle

La solidarité !

La solidarité ne doit pas être qu'un vain mot, mais au contraire, une manifestation spontanée qui vient directement du cœur ! Et encore il ne faut pas que cette définition reste enfermée jalousement dans le cadre restreint d'un traité de philosophie ! Il faut que ce noble sentiment se manifeste par des actes tangibles ! La population bâloise a eu, depuis le dimanche 13 juin, l'occasion « de passer aux armes ».

Lorsque la nouvelle du cyclone terrible et implacable qui venait de raser une partie du Jura suisse se répandit, la population bâloise en fut profondément émue. On faisait queue devant les principaux journaux. Nous nous aventurons dans une rédaction. On essaye de téléphoner avec la Cité des Montagnes. Communications interrompues ! Il est 3 heures de l'après-midi. Un quotidien d'ici a dépêché un de ses collaborateurs. Il ne doit pas tarder de rentrer. La Chaux-de-Fonds est à l'ordre du jour ! Dans les cafés et établissements publics, l'on ne parle que de l'impitoyable météore. Enfin 7 heures, les « Basler Nachrichten » publient une édition spéciale. On se l'arrache. Les tristes nouvelles ne font hélas que se confirmer. Mais les lamentations seules ne peuvent sauver les sinistrés ! On parle de collecte. Dès le lendemain, la presse bâloise ouvre une souscription publique ! Les donateurs ne se font pas attendre ! Il faut secourir au plus vite les victimes des éléments destructeurs.

Les sociétés locales ne restent pas en arrière. On organise dans la cathédrale un concert d'orgues en faveur des victimes ! Bonne recette ! Dans les différentes entreprises on fait la collecte, chacun y donne sa part.

Le Stadttheater ne reste pas en arrière. Il met sa salle à la disposition du « Quolibet », dont les artistes jouèrent à la perfection. Disons encore que la réclame ne fut pas ménagée. Sur toutes les colonnes d'affichage, un mot se détache particulièrement en noir, signe de deuil, c'est celui de La Chaux-de-Fonds ! Retenons du programme :

« A La Chaux-de-Fonds », prologue écrit par un Bâlois et récité par une charmante Bâloise. Dans un style imagé et émouvant, l'on perçut en pensée, le terrible cyclone... ses dégâts... et la lamentation poignante de ses victimes innocentes. Mais l'émotion gagna le public nombreux lorsque la voix se haussa, se modula, se fit plaintive, pour clamer : Frères bâlois, venez en aide à nos frères welches ; Là-bas, l'on pleure ! Ici l'on ne peut rire ! La Cité du Rhin ne peut rester impassible. Devant le grand malheur qui frappe nos concitoyens !

Les applaudissements nourris et la gerbe de fleurs remise à l'impeccable diseuse, disent assez de la reconnaissance du public.

Le concert et le théâtre furent aussi à la hauteur des circonstances et ont satisfait même les plus difficiles.

Voici encore un peu d'argent pour secourir nos amis jurassiens.

Et l'action en faveur des victimes continue. Elle ne s'arrêtera que lorsque la misère aura pu, du moins en partie, être soulagée. Les « Basler Nachrichten » ont déjà recueilli plus de 6,000 francs et ils veulent atteindre les 10,000. La « National Zeitung » a dépassé 4,000 fr. Les enfants même ne restent pas insensibles en face du désastre. Une petite Bâloise verse 5 fr. et écrit : « Le Christ a dit : « Aimez-vous les uns les autres ». Dans ce but, donne volontiers 5 francs à ses frères de langue française surpris par le malheur, avec les meilleures sympathies. »

Il ne faut jamais désespérer de l'humanité, et malgré tout, se montrer toujours optimiste ! C'est dans le malheur qu'on reconnaît ses vrais amis. Bâle et d'autres villes suisses viennent de prouver leur amitié tangible. Devant un grand malheur qui frappe une partie de nos concitoyens, seule l'action immédiate et coordonnée, pourra atténuer dans la mesure du possible les maux indicibles et imprévisibles.

Non, dans la Cité du Rhin, et nous nous plaignons à le relever, la solidarité n'aura pas été qu'un vain mot ! André DORNANT.

VARIÉTÉ

Une nouvelle turbine à explosion

Le capitaine commandant Brasseur, ingénieur des fabrications militaires et directeur de l'usine de réparation du charroi automobile de l'armée belge, vient de prendre un brevet pour une turbine à explosion qui doit révolutionner toute la production de la force motrice, qu'il s'agisse d'automobiles, d'avions, de moteurs de centrales, ou de navires.

Cette turbine emploie comme carburant le benzol que l'industrie belge fabrique dans ses usines à gaz et ses cokeries. Ce benzol alimente un carburateur ordinaire. Le mélange carburé est aspiré puis comprimé par un compresseur rotatif, envoyé dans les distributeurs rotatifs. Ceux-ci comportent des augets formant chambres d'explosion. Les gaz de l'explosion agissent par pression sur un aubage primaire de turbine, puis par détente sur un aubage secondaire. Toute la chaleur des gaz est utilisée et transformée en travail. La consommation spécifique est inférieure à 0 l. 1 par cheval-heure, ce qui est une économie de 70 % sur toute machine motrice actuelle.

Le couple est constant et la puissance varie

automatiquement en fonction de la résistance qui lui est offerte.

Une turbine à deux distributeurs rotatifs, d'un diamètre de 0 m. 50, peut donner une puissance de 300 chevaux. La multiplication des distributeurs, tout en conservant la même turbine, multiplie la puissance dans les mêmes proportions. Il n'existe plus aucune pièce en mouvement alternatif. C'est la machine rêvée par tous les mécaniciens.

Jura Bernois

Cour d'assises du Jura

La Cour d'assises du Jura bernois siégera à l'Hôtel de Ville de Delémont à partir du 5 juillet pour juger deux cas avec jury et deux cas sans jury. Le siège du ministère public sera occupé par M. Fillieux, procureur général pour le Jura bernois, conseiller national. (Resp.)

DELEMONT

Concert de bienfaisance. — Les représentants de toutes les sociétés artistiques de notre ville (chant, musique et gymnastique) étaient réunis lundi soir, à l'Hôtel du Soleil, et ont décidé à l'unanimité d'organiser au Jardin du Château une soirée de bienfaisance dont le bénéfice sera attribué aux sinistrés du cyclone du Jura Bernois. Ce concert a été fixé au samedi 3 juillet prochain, à 8 h. 30 du soir.

Un comité d'organisation de 3 membres a été désigné, chargé d'établir le programme de cette soirée, à laquelle voudra sans doute participer toute la population de notre ville pour prouver sa sympathie à nos malheureux compatriotes.

Nous applaudissons de tout cœur à cette idée généreuse de nos sociétés locales, et nous ne doutons nullement que la soirée de bienfaisance qu'elles vont organiser obtiendra un plein succès.

SAINT-IMIER

A l'Ecole secondaire. — En remplacement de M. Fritz Geiser, le Conseil exécutif a nommé M. le Dr Charles Krähénbühl, en qualité de membre de la commission de l'Ecole secondaire.

SONVILIER

Concert en faveur des sinistrés du 12 juin. — C'est donc demain, vendredi, à 20 h. 15, au Temple, qu'aura lieu le beau concert offert par l'orchestre « Fidélio », en faveur des sinistrés.

Les économies de l'Etat de Berne!! — Il y a quelques semaines, l'Etat avait fait déposer le long de la route cantonale, des monceaux de sable, destinés au goudronnage de la route à travers le village. Une fois le sable sur place, arrive M. l'ingénieur d'arrondissement, qui trouve la route en trop mauvais état pour être goudronnée. Et, aujourd'hui, les cantonniers rechargent ce qu'il reste du beau sable, que les enfants ont en partie semé. Comme économie, ce n'est pas trop mal trouvé! Qu'en pensent les autorités de surveillance?

BIENNE

La foudre. — En plus de ce que nous avons annoncé hier, la foudre est aussi tombée mardi, vers 14 h., sur une maison du quartier « Im Grund » à la Champagne. Elle a endommagé une cheminée, le toit, la façade et une clôture de jardin. Pas d'autres dégâts.

A la Place Centrale. — MM. Moser et Schurch, architectes, ont fait profiler, à l'est du pont de la Suze, en face du bâtiment du Contrôle, la construction d'une maison à l'intention, dit-on, d'un dancing avec tea-room, ou du moins dans un but commercial. Suivant les plans, les assises de ce nouvel immeuble seraient posées directement sur le canal.

Courses scolaires. — Depuis lundi, il n'y a pas de jour que les tramways doublés de remorques ne transportent de la gare au Taubenloch, ou vice versa, des écoles en promenade. Jouisant du beau temps, comme hier mercredi, toute cette jeunesse est heureuse, chante ou admire nos paysages, à cette saison tout parés de belle verdure et de fleurs multicolores. Les bords du lac sont aussi visités et la nappe d'eau au niveau haut est actuellement remarquable de beauté.

Cyclistes, attention! — On annonce ces jours plusieurs vols de vélos qui avaient momentanément été déposés aux abords de maisons. Il suffit, dans la plupart des cas, de quelques minutes d'absence du cycliste pour constater à son retour la disparition de sa bécane. Cyclistes, soyez donc prudents.

NEUEVILLE

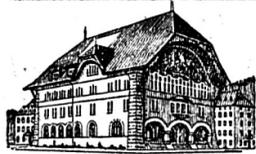
Conseil municipal. — Dans sa séance du 18 juin, le Conseil a procédé à la nomination des membres de diverses commissions: 1. Commission de l'Ecole primaire: Bourguignon Henri, Tschiffelli, Zeller Albert, Seigneur Marc (parti progressiste), Luscher Ernest (socialiste), Schläfli Dr, Botteron Jules. 2. Commission d'assistance: Hirt Georges (parti populaire progressiste), Lançon Louis, Tschiffelli Léon, Bourguignon (P. P. N.), Racle Gustave (socialiste), Wyss Emile, Meyer Ernest, Simon, pasteur, Cosandier Paul. 3. Progymnase: Représentants de la municipalité: Morend, chef de gare, Hensberger Arthur, fondé de pouvoir (progressiste). 4. Ecole de commerce: Représentants de la municipalité: Bloch Clément, Zeller Henri (progressiste), Bourguignon Henri, Tschiffelli Léon (P. P. N.), Dauvalder Pierre (socialiste). 5. Commission pour la taxe militaire: Bourguignon Henri, Henry William (P. P. N.), Ketterer Jules, Gosin Martin, Durand Alexandre (progressiste). 6. Commission sanitaire: Pellet, Dr Wälcherli, Dr Farine, inspecteur de police, Durand, agent, Imhoff, fonctionnaire postal. 7. Commission cadastrale: Hirt Georges, Harch, entrepreneur, Marti Paul (progressiste), Griden (P. P. N.), Ketterer Jules. 8. Commission des eaux: Hirt Georges, Wyss Emile, Dauvalder Pierre, Kleiren Jacques, Marti Paul. — Nous espérons que certains membres réélus de la Commission de l'Ecole primaire, qui n'ont pas visité l'école durant une année entière, accompliront leur devoir.

CANTON DE NEUCHÂTEL

GENEVEYS-S.-COFFRANE. — Foudroyé. — L'autopsie du cadavre de M. Guenot, retrouvé mardi, au bord de la voie, non loin des Geneveys-sur-Coffrane, a été pratiquée à l'hôpital des Cadolles. Elle a relevé que M. Guenot est mort foudroyé et non de congestion, comme on l'avait cru tout d'abord.

NEUCHÂTEL

Jeunesse socialiste. — La séance de ce soir est renvoyée à la semaine prochaine. Cette séance de jeudi prochain, la dernière de la saison, vous est chaudement recommandée.



Courrier
du
Locle

Pour les sinistrés. — Le Conseil communal du Locle nous communique que jusqu'à ce jour la collecte organisée par ses soins a produit la somme de fr. 16,113.20. La caisse communale a en outre reçu des membres loclois de l'Association patronale horlogère fr. 5,270.— et de la Taverne Watch, contribution de la fabrique, de la direction et du personnel, fr. 1,350.—

Le Conseil communal adresse ses sincères remerciements à la population et aux collecteurs.

Socialistes-chrétiens. — Jeudi, à 20 heures, réunion du comité chez le camarade Charles Barret. Ordre du jour: Congrès romand.

Représentations cinématographiques pour les sinistrés. — Comme nous l'avons déjà dit, M. Kurth, directeur des cinémas de notre ville, a décidé de donner dans ses deux établissements, au Casino et à l'Apollon, une séance au profit des sinistrés du 12 juin. La recette entière sera affectée à l'œuvre d'entraide.

M. Kurth a réussi à s'assurer pour jeudi soir le film tourné sur les lieux mêmes où sévit le cyclone, soit de Pouillierel aux Breuleux. Ce film, qui vient de sortir, n'a pas encore été présenté. La Chaix-de-Fonds et Le Locle en auront donc la primeur. Il est déjà réclamé par nombre de villes. Ce film des plus saisissants sera accompagné de beaux films français. Nous sommes persuadés que le public manifesterà à la direction des Cinémas son approbation en assurant un succès complet à ces représentations.

Ajoutons que l'orchestre Teddy a obligeamment offert son gracieux concours. Il accompagnera le programme en entier au Cinéma du Casino. Voilà aussi un beau geste. (Voir aux annonces.)

Concert. — La Fanfare de Tempérance a donné hier soir à l'Hôpital un concert qui fut vivement apprécié.

Conférence. — C'est en présence d'une grande affluence que notre camarade René Fallet a ouvert la conférence publique que le parti organisait hier soir sur la Place du Marché.

Samuel Jeanneret, avec précision et éloquence, a démontré pourquoi la loi actuelle est injuste, illogique, illégale et antidémocratique. Son plaidoyer fut écouté avec intérêt, car l'orateur a su placer sur le terrain qu'il était le plus précieux d'examiner objectivement ce délicat problème de la suppression du droit de vote au citoyen en retard dans le paiement de l'impôt.

Le reste maintenant aux électeurs à affirmer samedi et dimanche leur volonté de justice démocratique en votant oui.

La Sociale a contribué aussi pour une bonne part à la réussite de cette manifestation.

Football. — Pour son dernier match pour le championnat neuchâtelois, Le Locle I a rencontré hier soir Le Parc I. Les Loclois comptaient plusieurs remplaçants. La partie fut vivement disputée et avec une grande activité. Malgré leur handicap, nos locaux fournirent une partie honorable. Le Locle a marqué d'emblée à la quatrième minute de la première partie et Le Parc réussit à égaliser un quart d'heure avant la fin. Le Locle est champion du groupe des Montagnes et comme tel disputera la finale dimanche prochain contre Couvet.

Croyez-vous que l'honnête ouvrier, le sinistré, le chômeur, même s'ils sont en retard dans le paiement de leurs impôts, doivent conserver leurs Droits de Citoyens?

Vous dites OUI

VOTEZ OUI

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre d'éducation ouvrière

Causerie sur l'art danois. — Elle réunit lundi soir un bel auditoire, au nouveau Musée des Beaux-Arts. Elle fut vivante, captivante. Monsieur J.-D. Hirschy a su donner un aperçu précis et documenté des caractères généraux de l'art de ce pays nordique. Nous nous faisons l'interprète de ses hôtes pour lui dire tout le plaisir qu'il leur a procuré et lui adresser un cordial merci.

Géologie et botanique. — Ces causeries réunissent un auditoire captivé par les découvertes que leur font faire dans le domaine de l'histoire de notre Jura, les directeurs dont le dévouement et l'entrain sont un gage de succès pour cette activité du Centre d'Education. Pour la prochaine séance, consulter la « Sentinelle » de samedi.

Cours d'allemand. — Les inscriptions sont venues en si grand nombre qu'il est nécessaire de doubler ce cours et de constituer deux groupes. Il reste encore quatre places disponibles pour le groupe n° 2, qui se réunira chaque vendredi soir. Ecrire au président du Centre d'éducation, M. G. Schelling, Cheminots 23, qui fera droit aux demandes dans l'ordre de leur arrivée.

CONFERENCE ELECTORALE

Tous au Cercle ouvrier, vendredi, à 20 heures, pour entendre nos camarades Paul Graber et Samuel Jeanneret nous parler de l'importante votation cantonale de samedi.

Au cours de la soirée, une belle série de projections lumineuses sera donnée par les Amis de la Nature.

La malchance du chauffeur Jutzeler

Chacun a présents à la mémoire les accidents mortels, l'un à la Vue des Alpes, l'autre en ville, rue Léop.-Robert, qui valurent au chauffeur Jutzeler 2 condamnations pour homicide par imprudence. Son permis de conduire lui ayant été retiré pour une durée indéterminée, il s'est vu dans l'obligation, pour utiliser quand même son taxi, de recourir à des chauffeurs auxiliaires. Le premier fut Edmond Chapatte qui, après avoir tiré sur sa bonne amie, le 2 décembre 1925, se logea, dans la région du cœur, deux balles de revolver.

L'autre jour, Jutzeler avait confié la conduite de son camion-taxi au chauffeur Jeanneret, pour une course aux Breuleux. La voiture contenait sept personnes. Le virage du Noirmont fut pris trop à droite, la machine déborda dans le pré. Un brusque coup de volant put rectifier la position: il n'en fallut pas davantage pour provoquer une culbute générale, l'essieu avant ayant sauté. La voiture fit un tour entier sur elle-même, pour retomber en fin de compte sur ses roues.

Une circonstance particulière rend l'accident de M. Theurillat encore plus bizarre. Cet homme, qui atteint la soixantaine, faisait une promenade en automobile pour la première fois de sa vie. Il avait promis une petite partie de promenade à sa femme et à ses amis. On décida en famille d'aller visiter les régions dévastées des Franches-Montagnes, le dernier jour du campement des troupes aux Breuleux et à la Chaix d'Abel. Cette première partie d'auto devait finir bien tristement. M. Theurillat, dont nous avons fait prendre des nouvelles à l'hôpital, va mieux, et nous lui souhaitons une complète et prompt guérison. Dans toute cette histoire le malheureux chauffeur Jutzeler est un des plus à plaindre. Depuis qu'il possède sa grosse Martini, il n'a eu que des guignons. Il est avéré que cette machine, d'un modèle ancien, ne provoque que des accidents. S'il se trouvait une compagnie d'assurance qui comprenne ses intérêts, elle devrait aider à Jutzeler à acheter un engin plus souple. Si on devait compter les primes déjà versées, la compagnie gagnerait encore au change.

Dans l'espace de deux jours, sept machines ont capoté, versé ou effectué des loopings sensationnels. Un accident à Tramelan, deux à Delémont, deux dans le valon de St-Imier, un aux Breuleux, un à St-Imier, un au Col-des-Roches sont venus presque simultanément jeter l'émoi dans nos populations. Quant au bilan des victimes, il est tout aussi impressionnant.

Comité de secours aux sinistrés du 12 juin

Compte de chèques postaux IV b 1134

7^{me} liste

Succession de M. Gottlieb Stauffer	Fr. 300.—
Mlle Roulet, Kandersteg	6.—
Produit de la souscription dans la circonscription communale de La Sagne, y compris le don voté par le Conseil communal de cette localité	4,550.—
M. Arthur Calame	50.—
Personnel de la Maternité et de la Clinique infantile à Lausanne	63.—
M. U. Hainard, commissaire	10.—
M. A. Fasnacht	5.—
M. F. Graf	5.—
M. Léon Grandjean	5.—
M. Emile Leuba	5.—
M. Alfred Wehren	5.—
M. G. Willemin	5.—
M. H. Boand	5.—
Collecte faite à la Bonne-Fontaine, listes Nos 221 et 222	150.—
Reçu de la direction de la Scala, produit de la matinée donnée au bénéfice des sinistrés	491.75
Collecte faite au Reymond, liste No 223	102.50
Acompte sur les dons adressés au journal « L'Effort »	1,800.—
Maison Wolter-Mœri	50.—
Produit du concert Schneider, Hoffmann et Giovannoni, par M. le past. Primault	601.—
Solde des souscriptions recueillies par les élèves du Gymnase (la collecte à domicile a produit un total de Fr. 23,699.10)	1,379.70
M. Marc von Bergen	100.—
M. Carl Spaeter, à Bâle	50.—
Total	Fr. 9,738.95
Report des listes précédentes	97,811.20
Total à ce jour	Fr. 107,550.15

Vente-bazar en faveur des sinistrés

Un Comité de dames s'est constitué pour organiser une Vente-bazar dans trois semaines environ.

Une salle de couture a été aménagée au Collège des Crétets pour la confection d'articles qui seront vendus par la suite au bazar. A cet effet, le Comité de cette Vente-bazar fait un appel à toutes les personnes disposées à apporter leur concours.

Les dons en nature et en espèces seront reçus avec reconnaissance aux adresses indiquées ci-dessous.

La salle de couture étant à même de confectonner, des tissus seront les bienvenus. Les magasins de la ville en particulier sont priés d'examiner leurs stocks et de voir s'ils peuvent remettre, soit des tissus, soit des objets quelconques qui trouveront leur place à la Vente.

Un pressant appel est adressé à tous ceux qui peuvent par ce moyen nouveau aider à la restauration de notre contrée ravagée.

Envoyer dons en espèces ou en nature à: Mme Wolff, Parc 12; Mlle L. Augsburger, directrice de l'Ecole de travaux féminins, Collège des Crétets; Mlle Béguelin, Numa-Droz 102.

En faveur des sinistrés

Le sport veut aussi apporter sa part pour venir au secours des sinistrés du 12 juin. C'est ainsi que nous apprenons que le sportif autant que sympathique professeur Georges Zehr, directeur de l'Institut d'éducation physique du même nom, vient de prendre l'initiative de mettre sur pied un meeting de boxe, dont le bénéfice sera remis au Comité chargé de recueillir les souscriptions.

Nous ne saurions assez applaudir le noble geste de M. le professeur Zehr, et inviter tous les sportsmen de notre ville à s'intéresser à cette grande joute sportive, qui se déroulera le 7 juillet, à la Grande Salle communale. M. Zehr espère pouvoir mettre sur pied cinq combats, ce qui constituerait, on le voit, un véritable gala. Sitôt que les pourparlers avec les boxeurs des autres villes seront plus avancés, nous pourrions citer des noms. Qu'il nous suffise pour l'instant de signaler que cinq boxeurs de la salle Zehr ont accepté spontanément de prêter leur concours, en attendant de pouvoir faire connaître leurs adversaires.

D'ores et déjà, nous prions les sportsmen de retenir la date du 7 juillet. Tout en assistant à de belles rencontres sportives, ils contribueront à confirmer la belle œuvre de solidarité qui s'est manifestée jusqu'ici.

P. C.

Société des Sapeurs-Pompiers

La plupart des travailleurs de la kermesse étant mobilisés le 27 juin pour la police des contrées dévastées par le cyclone, celle-ci est renvoyée au 4 juillet prochain.

Souscription en faveur des sinistrés du 12 juin 1926

Total précédent	fr. 4,229.50
A. Guye, Neuchâtel	3.—
Anonyme, La Sagne	3.—
G. B., Eplatures 3	5.—
A. S., Ville	5.—
A. M. M., Ville	5.—
Total	fr. 4,250.50

Communiqués

Du cinéma gratuit. — Un film d'une réelle valeur scientifique sera présenté ce soir au Cinéma Apollo par la société Lumina Shell. Sujet: Le pétrole, sa formation, son extraction, son raffinage, ses dérivés. Entrée libre.

Tir obligatoire. — La société des Carabiniers du Contingent fédéral aura son dernier tir obligatoire samedi 26 juin, dès 13 h. et demie, au stand des Armes-Réunies. Tous les miliciens et amateurs ne faisant pas encore partie d'une société sont cordialement invités.

Les samedi 26 et dimanche 27 juin, au Théâtre de La Chaix-de-Fonds. — Soirée gaies avec: 1^o La Revue de Lucien Boyer; 2^o Montmartre en balade.

Que faut-il pour être heureux? Vivre ces quelques heures joyeuses préparées pour vous, selon la formule des meilleurs cabarets parisiens: Rire en écoutant Lucien Boyer et en applaudissant Mlle Bertrand, l'étoile de la Chanson, Robert Sidonac, Paul Chaubet, etc. Se retrouver dans la bienveillante atmosphère des music-halls en vogue, que sait si bien créer l'auteur de Valencia et de Mon Paris.

Location ouverte dès aujourd'hui jeudi pour les Amis du Théâtre et dès vendredi pour le public. Prix réduits. — Les représentations seront terminées avant le départ du dernier train pour Le Locle.

Dans nos cinémas. — Ce soir, dernières représentations de Déclassée et du Cyclone à la Scala.

La Maison du Mystère, suite et fin, au Moderne.

Art Social. — Nous rappelons le beau concert de ce soir organisé à la Croix-Bleue en faveur des sinistrés, aux conditions populaires habituelles de l'Art social. On pourra se procurer encore des cartes d'entrée aux portes de la salle. Il y aura de la place pour chacun. Et ce sera une excellente soirée, digne d'avance d'être chaleureusement recommandée par son fort intéressant programme et par la modeste collaboration que l'Art social entend apporter à la grande œuvre de secours aux victimes du cyclone.

Concert pour les sinistrés. — L'occasion est rare d'entendre trois cents exécutants donner une œuvre pour chœur mixte, orchestre de cuivres et orgue. Samedi soir, cette bonne fortune échoit à notre public. Le prix des places est des plus modestes. Chacun se fera un plaisir et un devoir d'assister à cette audition dont le bénéfice s'en va intégralement aux sinistrés. (Voir le programme aux annonces.)

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Vélo-Club Solidarité. — Course aux Rochers de Naye. Comptant sur une forte participation, les camarades sont priés de se retrouver au Cercle ouvrier vendredi 25 juin, à 8 heures et demie.

— Cercle ouvrier. — Commission de surveillance, tous les groupes, assemblée ce soir à 20 heures.

Votation des 26 et 27 juin

Le scrutin sera ouvert:

a) le samedi 26 juin, à Neuchâtel-Serrières, au Locle et à La Chaix-de-Fonds, de 12 à 20 heures; dans les autres localités du canton, de 17 à 20 heures;

b) le dimanche 27 juin, dans toutes les localités, de 8 à 15 heures.

Les citoyens en retard dans le paiement de leurs impôts ont le droit de voter samedi et dimanche.

VOTEZ OUI

J'emploi toujours

notre fameux café de figues Sykos. Je l'ai déjà recommandé à beaucoup de gens.

P2000n 2017 Mme W., à W. 1

SYKOS

NAGO Prix en mag.: Sykos, café de figues 0.50, Virgo 1.40 OLTEN

Scala — Dans nos cinémas, ce soir pour la dernière fois — **Moderne**

Scala Un chef-d'œuvre artistique interprété par **Corrine Griffith** **Déclassée** Grand drame mondain

La Maison du Mystère Suite et fin de l'admirable film 4184 4185

Le cyclone de La Chaux-de-Fonds et ses Environs filmé dans ses horribles détails depuis Poullierel aux Breuleux

Le Signe de Zoro **La Neige sur les Pas** **Le Signe de Zoro**

Grande Salle du Cercle Ouvrier
Vendredi 25 juin, à 20 heures

Conférence publique et contradictoire
sur la
Votation cantonale des 26 et 27 juin

ORATEURS:
E.-P. GRABER, cons. nat. - S. JEANNERET, député

Au cours de la séance une belle série de projections lumineuses sera donnée par les « Amis de la Nature » 4230

Au Grand Temple de La Chaux-de-Fonds
le samedi 26 juin 1926, à 20 1/2 heures

Concert au profit des victimes du Cyclone du 12 juin

Exécutants:
La Société Chorale; La Chorale mixte du Locle; La Pensée; L'Orchestre L'Odéon; Madame Caro Fallier, contralto; M. Paul Bœpplé, chef d'orchestre; M. Charles Fallier, organiste. 4214

PROGRAMME:

1. Cantate N° 170, pour alto solo, orgue concertant et orchestre. Air - Récit - Air - Récit - Air J.-S. BACH.
2. Symphonie inachevée, Allégo moderato. Andante con moto FRANZ SCHUBERT.
3. Sentence. Chœur mixte, orgue ERNST LÉVY.
4. De Profundis. Fantaisie pour orgue, chœur, cors, trompettes, trombones et timbales ERNST LÉVY.

Places à 3 fr. (galerie) et 2 fr. (parterre) au mag. de musique Beck

Société de Tir des Carabiniers du Contingent Fédéral
La Chaux-de-Fonds

DERNIER

TIR OBLIGATOIRE
au Stand des Armes-Réunies
Samedi 26 juin 1926
— dès 13 heures et demie —

Invitation cordiale à tous les miliciens et amateurs ne faisant pas encore partie d'une société de tir. Prière de se munir des livrets de service et de tir

Il n'y aura pas de séance supplémentaire 4194

Cinéma Apollo
Jeudi 24 juin, à 20 1/2 heures

Un film d'une réelle valeur scientifique sera présenté à La Chaux-de-Fonds par la Société Lumina „SHELL“

Sujet:
Le Pétrole
Sa formation, son extraction, son raffinage, ses dérivés

Entrée libre 4232 Entrée libre

Belle Jardinière
Cité Ouvrière
58, Rue Léopold-Robert, 58
LA CHAUX-DE-FONDS

Vêtements modernes
un ou deux boutons
:: Haute fantaisie ::

NOS PRIX
45.- 59.- 65.- 75.-

Ouvriers! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces

Casino — LE LOCLE — **Apollo**

Seulement jeudi soir à 20 h. 15 dans les deux cinémas

Le film du cyclone (12 juin) dans tous ses horribles détails, de Poullierel aux Breuleux

Au même programme:
LES PETITS BARROCO
Grand drame réaliste français interprété par les meilleurs artistes de l'écran avec le gracieux concours de l'Orchestre « TEDDY »

Au même programme:
JEAN ANGELO, l'inoubliable interprète de „SURCOUF“, dans
BARROCO
Grand drame mystérieux en 6 actes

LA COURSE A L'AMOUR
Grande comédie mondaine interprétée par Roger Mathé, Jeanne Bollette, Gina Relly 4239

La totalité du bénéfice des deux cinémas sera versée aux sinistrés

Location à „La Musicale“ Location chez M. Schleppey

CINÉMA DE LA PAIX SAINT-IMIER 4241

Jeudi soir seulement, à 8 h. 15
Superbe programme

Ce que révèlent les étoiles
Grand drame mondain en 6 actes
Un film artistique de toute beauté, interprété par Olga Jukhakowa et Maria Minzenti

La Mode Parisienne
(Les dernières créations)

LE SULTAN JAZZ
Comique fou rire en 2 actes

Samedi:
Paris en cinq jours, avec Rimski

CHAPELLERIE Albert GASSER SAINT-IMIER

La nouveauté en **CHAPEAUX de PAILLE** pour Messieurs et Enfants

Chapeaux pour courses
Cols - Chemises - Cravates
Casquettes „Busi“ et „Footballers“
Prix avantageux. Se recommande

Restaurant Végétarien
Rue Jaquet-Droz 31

Prend des pensionnaires pour tous repas
Demander les conditions P20610C 9039

Cuisine très soignée — Régimes —
Dépôt de la Marmite végétarienne et des Vins sans alcool Le Raisin

Soulier à brides, élégant
et bon marché, cuir souple, talons Louis XV
numéros 36-42 4047

fr. 18.50
avec 5% T. E. N.
Maison de confiance

Schoder-von-Argy CHAUSSURES

OUTRE-MER

HAMBURG-AMERIKA LINIE
Service régulier de passagers et messagerie vers
Toutes les parties du monde

Pour New-York et Boston service réuni aux UNITED AMERICAN LINES

Occasion pour voyages de santé ou de plaisir par les paquebots des services réguliers

Agence générale suisse H. Attenberger
Bahnhofstrasse 90, Zurich

Pour la région:
Fernand PRÊTRE, La Chaux-de-Fonds
Rue du Parc 71

TRIPES Tous les JEUDIS soir à 7 h. 30
Café de la Place
Téléphone 289

Attention!
Pour fr. 5.- et 6.-, je vends de jolies
Robes jersey trappé soie
teintes mode. Unique! A profiter tout de suite. 4237

M. WEBER
Jaquet-Droz 24, 2^{me} à droite.

Poseur de cadrans
pour petites pièces est demandé tout de suite. 4246
S'adresser **Paix 127**, rez-de-chaussée.

A louer quartier des fabriques, pour le 31 octobre, un rez-de-chaussée, moderne, deux pièces, alcôve, cuisine et dépendances, et un sous-sol, 2 pièces, pareil. — S'adr. chez E. Weber, Nord 170. 4233

A louer pour fin octobre 1926, bel appartement de 5 pièces, au soleil. — S'adresser rue Numa-Droz 43, au premier étage. 4221

Sous-sol. A louer tout de suite un beau sous-sol de deux pièces, au soleil, quartier de Bel-Air. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 4190

MODE
Réparations et Transformations
Chapeaux neufs
P.-H.-MATTHEY, 11 (2^e étage)

ROCHEFORT
Repose en paix, cher époux et père, tu as fait ton devoir ici-bas.

Madame Louis Guenot et ses enfants, Paul, Louis, Fritz, Henri, Nicolas et Jean-Pierre; Monsieur Louis Frey, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de

Monsieur Louis GUENOT
Employé C. F. F.

survenu subitement, dans sa 48^{me} année.
L'enterrement aura lieu le 25 juin, à 13 1/2 heures, à **Rochefort**.
Départ de Bregot 4/Montmolin, à 13 heures.
Bregot, le 22 juin 1926.
— Les dames suivent —
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 4238

CHAPEAUX DE DEUIL Coiffures mortuaires **AU PRINTEMPS**
Crêpes et Grandines

Depuis fr. 2.85 le m. couill de matelas grande largeur; crin, laine, plumes. — S'adr. chez M. Hausmann, tapissier, rue du Progrès 6. Profitez de nos prix avantageux. 4235

A vendre un bon potager et un pouce - pouce. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 4247

Piano Excellent piano, très bien conservé, est à vendre avantageusement. — S'adresser au bur. de La Sentinelle. 4199

A vendre 1 gros potager solide, 1 lavabo fer verni, 1 bois de lit ancien. — S'adresser chez M. Rutti, rue Numa-Droz 113. 4193

A vendre 1 machine à coudre, en bon état, filets, lignes et accessoires pour la pêche, 1 fusil de chasse et munition. — S'adresser rue de la Concorde 5, au 2^{me} étage, à droite. 4152

A vendre jolie poussette de chambre et une voiture d'enfant, très pratique pour courses en forêt. — S'adresser Succès 1, 3^{me} à droite. 4217

A vendre deux divans tures, crin animal. Bas prix. — S'adresser chez R. Savoie, rue du Nord 1. 4226

Le Locle. A vendre moteur C. C. 3/4 HP. Bonne occasion. — A. Henchoz, Jeanne 8, Le Locle. 4219

Pressant. Pour cause de départ, à vendre belle chambre à coucher chêne, état de neuf. Bas prix. Pour visiter, s'adresser après 19 heures chez M. E. Zeender, Crêt 10. 4229

A vendre 1 lit complet avec table de nuit (sappin), 1 poussette sur courroies avec lugones, 1 potager à gaz (2 feux) avec sa table, 1 berceau bois et des tabourets. — S'adr. Ph.-H.-Matthey 23, 3^{me} étage à gauche. 4231

Jeune garçon de 14 à 15 ans, libéré des écoles, honnête et actif, est demandé de suite pour faire les commissions. — S'adresser Bel-Air 20, chez M. Beyeler. 4248

N'oubliez pas
que les
:: PETITES ::
ANNONCES
ont le
plus grand succès
dans
« La Sentinelle »

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 23 juin 1926

Naissances. — Hurni, Lucy-Claudine, fille de Aurèle-Germain, commerçant, et de Alice-Lina née Hostettler, Bernoise et Neuchâteloise. — Donzé, Hélène-Marie, fille de Georges-Omer, horloger, et de Méline-Hermance née Jobin, Bernoise. — Brossin, Renée-Suzanne, fille de Henri-Charles, voiturier, et de Erenia-Margherita née Regazzoni, Neuchâteloise. — Mottier, Raymond-François, fils de François-Auguste, garde frontière, et de Berthe dite Betty née Pécaut, Vaudois.

Promesses de mariage. — Debonneville, Victor - Eugène, mécanicien, Vaudois, et Challes, Germaine - Marguerite, commis, Neuchâteloise.

Décès. — 6044. Sabaini née Brandt-dit-Grieurin, Henriette, épouse de Joseph-Jean, Italienne, née le 12 avril 1870.

Inhumation
Vendredi 25 juin, à 13 1/2 h.:
M^{me} Sabaini, Henriette, depuis Paix 33. Sans suite.

Les faits du jour

M. Caillaux vainqueur de M. Poincaré.

Le vrai vainqueur, à la vérité, est M. Painlevé; le vaincu, M. Briand. Quiconque en douterait, lira avec fruit le commentaire d'une nouvelle de la dernière minute, publié dans le « Quotidien » de mercredi. Mais c'est déjà de l'histoire ancienne.

M. Poincaré a été interrogé par un rédacteur de l'agence Havas, sur les raisons qui ont animé son attitude durant la crise ministérielle. Il est resté à la disposition de M. Briand. Il le reste même après. Sa présence au ministère de la justice n'était guère possible. Il refusait les finances. A l'exclusive des socialistes, M. Painlevé joignit la sienne. Le chef du nouveau Cabinet ne pouvait guère persister à encombrer sa liste d'une personnalité devenue de plus en plus gênante. M. Painlevé ayant fait connaître qu'il ne pourrait collaborer avec M. Poincaré, la combinaison échoua. Il fallut revenir à celle d'une entente républicaine de gauche. On recourut à M. Caillaux. Celui-ci présenta mardi prochain ses projets financiers à la Chambre.

Les déclarations de M. Motta.

La lecture des déclarations de M. Motta au Parlement, enchantera M. Mussolini. Les partisans du Duce en Suisse se sentiront encouragés à jeter la perturbation dans les assemblées publiques du parti socialiste suisse. M. Motta a eu le souci, il l'a dit, d'éviter à notre pays la complication de nos relations extérieures. Mais lorsqu'on ne condamne que du bout des lèvres l'attitude de sires à gourdins, pour reporter toute sa sévérité sur des citoyens suisses comme Nicole, conseiller national et Burklin, conseiller aux Etats, n'est-ce pas la meilleure méthode, en face d'un gouvernement imbus du droit de la force, de faire périr la sûreté extérieure de notre pays?

R. G.

A L'EXTERIEUR

La tâche de M. Caillaux

PARIS. — Havas. — D'après l'« Echo de Paris », M. Caillaux compte entreprendre :

1° Une remise en ordre du ministère des finances.

2° Une compression des dépenses extrêmement énergique.

3° Une stabilisation du franc. M. Caillaux voudrait une stabilisation du franc définitive et prendrait comme base de convertibilité l'indice de gros avec une certaine majoration.

4° Un assainissement de la trésorerie.

5° L'examen critique de l'accord de Washington. M. Caillaux va conférer ce matin avec M. Béranger. Il n'est pas probable que les deux interlocuteurs envisageront sous le même jour l'accord de Washington. M. Caillaux semble tenir à la clause de sauvegarde. D'autre part, il est particulièrement hostile à l'article 7 de l'accord de Washington, article que par ailleurs l'« Echo de Paris » déclare monstrueux et rendant impossible la ratification de l'accord dans sa forme actuelle. L'article en question donnerait en effet éventuellement au gouvernement américain le moyen de commercialiser la dette en émettant des obligations françaises sur les marchés mondiaux, c'est-à-dire même sur le marché allemand.

6° Solidarité européenne. M. Caillaux estime que les questions financières ne peuvent être traitées sans tenir compte de la solidarité européenne et il compte étudier avec le nouveau ministre du commerce une refonte générale des accord commerciaux français.

L'« Echo de Paris » a l'impression qu'une fois les grandes lignes de leur projet arrêtées, MM. Briand et Caillaux engageront le Parlement à prendre sans retard des vacances bien méritées. Il croit savoir enfin que le commandement de l'armée du Rhin sera confié à M. Nollet.

Les journaux soulignent comme particulièrement significatif que le nouveau cabinet, outre M. Caillaux, comprend 5 techniciens financiers : MM. Pietri, Chapsal, Duboin, Nogaro et Dutreuil.

L'« Echo de Paris » dit : Nous ne tarderons pas à savoir si c'est un gouvernement.

Lucien Romier, dans le « Figaro », n'a aucune objection de principe à formuler aux remèdes préconisés par M. Caillaux.

L'« Homme libre » dit que la composition du nouveau cabinet est généralement bien accueillie à la Chambre.

L'« Ere nouvelle » écrit : Le pays calme est résolu et prêt à accepter les sévères mesures dont dépend son salut et attend M. Caillaux à l'œuvre.

L'« Oeuvre » constate que M. Caillaux revient au pouvoir avec une résolution farouche qui paraît s'être exaltée jusqu'au mysticisme.

La « Volonté », caillauniste, déclare que le nouveau cabinet, qui possède les compétences qui s'imposent, veut agir et réussir.

L'« Humanité », communiste, dit que le prolétariat n'a rien à espérer de la combinaison Briand-Caillaux.

Le « Gaulois » se demande si le gouvernement aura le courage de se libérer de l'emprise parlementaire.

Le drame du tapis sacré

LE CAIRE. — Havas. — Le journal « El Mokattam » publie un communiqué de la légation arabe au Caire suivant lequel, à la suite d'une échauffourée qui s'est produite dans la petite ville de Noma, près de La Mecque, entre des troupes égyptiennes escortant le tapis sacré et une bande arabe voulant empêcher la musique égyptienne de jouer, les troupes égyptiennes ont fait feu tuant 25 personnes.

Un krach bancaire

FLORENCE. — Le tribunal a décidé la faillite de la Banca dell'Italia Centrale qui avait remis ses livres avec un actif de 3 millions de livres contre un passif de 10,000,000 de livres. Il s'agit d'un petit institut de crédit ayant une importance locale. Il avait une vingtaine de succursales dans plusieurs localités de la Toscane.

INFORMATIONS

Le nouveau cabinet français M. Caillaux aux finances

En Suisse: Les ravages de l'inondation

Après le discours de M. Motta

LA PRESSE FASCISTE JUBILE

Les agences transmettent de Rome : Le « Corriere della Sera », commentant les déclarations faites par M. Motta au Conseil national, écrit : Les déclarations du conseiller fédéral Motta sont substantiellement satisfaisantes, même en étant accompagnées de quelques jugements d'une opportunité politique et parlementaire compréhensible. Le correspondant à Zurich du « Secolo » écrit : M. Motta a montré, dans un long discours, qu'il tenait compte de la situation politique spéciale de son pays qui ne permet pas au gouvernement central de diminuer la souveraineté des gouvernements cantonaux pour ce qui concerne la politique intérieure. Mais il a été explicite dans l'affirmation que le Conseil fédéral saura faire valoir les droits qui lui sont accordés par la Constitution lorsqu'il s'agit de sauvegarder les bonnes relations de la Suisse avec l'étranger. Pour ce qui concerne les incidents antifascistes, M. Motta a démontré encore une fois tout son tact et, s'il a critiqué l'intervention des fascistes italiens à Genève, à une réunion où leur présence pouvait être cause à complications, il a manifesté le mécontentement du Conseil fédéral pour l'imprévoyance des autorités genevoises. La tentative de M. Nicole de provoquer une discussion sur la présence et l'œuvre des fascistes italiens en Suisse n'a pas eu de résultat. Le chef du département politique, déjà à l'occasion de l'interpellation relative à l'expulsion de M. Tonello, avait fait des déclarations au sujet de la correction des fascistes italiens en Suisse. Il n'a pas cru nécessaire de revenir sur un argument qu'il considère liquidé. Le « Popolo d'Italia » ne fait aucun commentaire. Il publie les déclarations de M. Motta sous le titre : « M. Motta condamne au Parlement suisse les socialistes provocateurs. » (Réd. : C'est bien ça, et les fascistes à bâton sont de pauvres victimes que chacun plaint !)

Chambre des Communes

LONDRES. — Havas. — La proposition des travaillistes demandant le rejet de la loi sur la réorganisation des mines est repoussée à la Chambre des Communes par 336 voix contre 147. Le projet est adopté en deuxième lecture.

La crue du Rhin

FRIBOURG. — Wolff. — Les orages de mardi après-midi qui se sont abattus sur le Brisgau et la haute Forêt-Noire ont aussi causé des dégâts dans la contrée du Rhin entre Constance et Bâle. L'afflux des rivières de la Forêt-Noire au Rhin a été très grand. Le niveau du fleuve est de nouveau monté de 40 cm. Près de Rieden, district de Waldshut, une sage-femme a été frappée et tuée par la foudre. Sa mère, qui se trouvait à ses côtés, en a été quitte pour la peur.

Les drames de l'air

ROME. — Mercredi après-midi s'est produit au camp d'aviation de Centocelle un grave accident. Un appareil militaire Ansaldo qui avait à bord le pilote sous-lieutenant Farando et l'observateur lieutenant Jacopelli heurta avec une aile un fil électrique au moment où il atterrissait. L'appareil capota et fut précipité à terre en flammes. Le pilote a été grièvement brûlé. L'observateur fut carbonisé.

Un instant de folie...

TURIN. — Un menuisier Giuseppe Ratti, dans un moment de folie, égorgé avec un rasoir son fils âgé d'une année. Avec la même arme, le malheureux se fit une profonde blessure à la gorge. Son état est désespéré. Avant d'accomplir son acte, il écrivit le billet suivant : Je me tue avec mon enfant, car je suis malheureux depuis ma naissance.

Byrd arrive à New-York

NEW-YORK. — Havas. — Le commandant Byrd de retour de son expédition au Pôle Nord en avion, est arrivé à New-York. Il a été l'objet d'ovations enthousiastes.

Horrible tragédie

NEU SACKISCH (arrond. de Glatz-Silésie). — Wolff. — Un effroyable crime a été commis mardi à Neu Sackisch. Un jeune homme de 17 ans et sa sœur âgée de 13 ans en ont été les victimes. Ils furent découverts le soir, la jeune fille dans la cave, la gorge tranchée et son frère sur le plancher, le crâne enfoncé, mais encore vivant. Ce meurtre horrible aurait été commis entre 2 et 3 heures de l'après-midi. Le père, un mécanicien de locomotive était en service, la mère était partie à Glatz et ne rentra à la maison que le soir à 6 heures. L'assassin trancha également la gorge à deux chèvres dans la même maison. La mère des enfants trouva d'abord les deux chèvres mortes et chercha ensuite ses enfants dans la maison.

CONFÉDÉRATION

Attention au retour du moteur

En voulant mettre une automobile en marche avec la manivelle, un ouvrier mécanicien du garage Stadtbach à Berne s'est brisé le bras et le poignet. — Resp.

Tué à coups de bâton

Lundi 21 juin, à Zuzwil (arrondissement de Fraubrunnen), un jeune domestique de 19 ans, Hans Gilgen, a reçu au cours d'une dispute des coups de bâton si violents qu'il est décédé peu de temps après. L'auteur de cet acte a été arrêté.

Après la tornade, l'inondation

La vallée de Balsthal sous l'eau

Mardi après-midi, vers 15 h. 30, le tocsin sonnait à toute volée dans toute la région et jusqu'à Soleure d'où l'on s'empressait de porter secours à la population de la vallée de Balsthal, surprise par un orage formidable qui avait éclaté sur le Hauenstein. Depuis 1830, on n'avait vu pareille masse d'eau descendre de la montagne et envahir presque subitement la plaine qui formait comme un immense lac. A Balsthal, on voit encore, au coin de la maison Kammermann, le chiffre 1830 (16 juillet) gravé au-dessus de la ligne marquant le point jusqu'où était monté le niveau de l'eau. Mardi, il y en avait bien 60 centimètres de plus, ce qui donne une idée de l'étendue de la catastrophe qui vient de frapper cette fertile et riante vallée.

Une douzaine de ponts, la plupart construits en béton armé sur la Dunnern, ont été emportés par la violence du torrent, et partout où il sortit de son lit, il emporta ce qui se trouvait sur son chemin. A la scierie, des troncs d'un mètre de diamètre ont été enlevés et déposés dans les champs. Dans les rues de Balsthal, il y avait près de deux mètres d'eau. Caves, magasins, rez-de-chaussée, tout était sous l'eau. Un homme, surpris par les flots dans la rue, dut se cramponner aux barreaux de fer d'un bureau, puis fut hissé au premier étage à l'aide de tuyaux d'hydrantes.

Tout ce qui se trouvait autour des maisons : outils aratoires, ustensiles divers, clipeurs, ruches, a disparu dans les flots boueux. La gare de Balsthal n'était plus qu'une île dans ce déluge et on avait à grand-peine put y amener du bétail qui fut mis en sûreté sur le quai de chargement. A la fabrique de papier, tous les locaux inférieurs ont été envahis par l'eau et les ouvriers n'ont eu que le temps de prendre prestement la fuite. En face se trouve une petite maison habitée par la famille Spielmann. L'eau entra par les fenêtres de derrière et ressortait par celles de devant. Cet immeuble menaçait de s'écrouler d'un instant à l'autre. Un peu plus bas, c'est toute une colonie de maisons ouvrières qui a eu à souffrir. Les jardins potagers y sont couverts de gravier, de limon et de débris.

Dans les champs, on voyait des gens qui, nus-pieds, tentaient de sauver ce qu'ils pouvaient encore de la récolte de foin.

Au bureau de poste, un employé continuait son service, les pantalons retroussés jusqu'aux genoux, tandis que la téléphoniste donnait les communications avec un sang-froid admirable, permettant aux sinistrés d'appeler le secours désiré. Quant le flot lui arriva aux genoux, elle monta sur l'appareil même afin de pouvoir poursuivre ses services si appréciés au moment du danger.

Mais Balsthal n'a pas été la seule localité ayant eu à souffrir de l'inondation. Mumliswil et Holderbank ont été également frappés. Dans le premier de ces villages, l'eau qui avait envahi l'auberge Jecker y est montée jusqu'à un mètre dans la salle de débit. De gros tonneaux se trouvant à la cave ont été projetés dans le café par la force de l'eau. Un pauvre manoeuvre, père de dix enfants, a eu tout son bien détruit. La perte qu'il subit est particulièrement lourde, attendu qu'il vivait déjà fort pauvrement. Autre part, on put à grand-peine sauver le bétail des écuries inondées.

Inutile de dire que les plantations ont partout gravement souffert sinon été complètement anéanties. Près de Holderbank, la route est emportée sur une soixantaine de mètres et d'innombrables glissements de terrain se sont produits, endommageant dans de nombreux cas les lignes électriques ou les canalisations. Holderbank même a peut-être plus souffert encore que les deux autres villages ; car la localité entière se trouvait sous l'eau, partageant le village en trois parties. Un jeune homme dut grimper sur un arbre, ayant été surpris dans un champ par le déluge. Les pompiers purent plus tard lui aider à gagner la terre ferme au moyen de cordes. L'eau atteignit autour d'une maison la hauteur du montant d'une porte de grange. Ce bâtiment est près de s'écrouler. De lourds bassins de fontaine ont été emportés à plus de 100 mètres en aval, sans parler des barrières et clôtures de jardins qui ont entièrement disparu ou sont couchées dans les mares d'eau boueuse.

Il est impossible d'évaluer pour le moment le montant du dommage occasionné par cet orage, qui restera célèbre dans les annales soleuroises.

Brûlées vives

Mme Germain, âgée de 86 ans, qui vivait seule à Viuz-la-Chiesaz, près d'Alby, s'était assoupie près de son fourneau. Une étincelle mit le feu à sa robe. Mme Germain, presque impotente, fut brûlée vive. Ce n'est que quelques heures plus tard que son neveu retrouva l'infortunée, gisant sur le plancher, le corps en partie carbonisé.

Le « Berner Tagwacht » annonce que Madame Huber, qui avait été grièvement brûlée dans sa cuisine, a succombé. On sait que sa fille Lina, victime du même accident, est morte ces jours derniers des suites de ses blessures.

Noyades

On signale la disparition d'un nommé Fritz Col qui, croit-on, se serait jeté dans l'Arve, à Genève.

— Mercredi après-midi, un jeune homme de 21 ans, Fritz Schütz, de Wabern, qui se baignait dans l'Aar au lieu dit Eichholz, près de Wabern, s'est noyé. Le corps de la victime n'a pas encore été retrouvé.

La route rouge

Mardi soir, M. Karl-Friedrich Stahel, fondé de pouvoir de la maison Fischer et Co, entreprise d'articles électriques, à Zurich V, se rendait avec l'automobile de son chef, à Marthalen. Il rencontra par hasard à Winterthur sa belle-sœur, Mlle Martha Furrer, âgée de 26 ans, qui monta dans la voiture et continua sa route. Arrivé à la croisée des routes entre Henggart et Andelfingen, l'automobiliste, en raison d'une pluie torrentielle, ne remarqua qu'au dernier moment un placard barrant la route et par un brusque mouvement voulut l'éviter. L'automobile glissa sur la route asphaltée et détrempée et fut projetée contre un poteau téléphonique. Mlle Furrer fut relevée avec de graves contusions internes. Elle est décédée quelques instants après. M. Stahel est légèrement blessé.

— Deux cyclistes, domestiques à Vallon (Fribourg), qui se rendaient mardi soir à Morat, pour l'illumination, à une allure désordonnée, ont atteint et renversé près de Missy Mme veuve Jenny Clot, 76 ans, domiciliée à Missy. Restée étendue, sans connaissance, sur la chaussée, le crâne ouvert, elle a été relevée et transportée à son domicile par une automobile qui passait. Mercredi soir, à 20 heures, elle n'avait pas encore repris connaissance et l'on considère son état comme désespéré.

— En descendant la rue de la Sagne à Ste-Croix, avec un chargement de pierres, M. Grin, 57 ans, a été victime d'un grave accident. La route étant en forte pente, M. Grin bloqua les freins, mais ceux-ci ne fonctionnèrent pas et il fut entraîné sous le char. Une des roues lui passa sur le corps. M. Grin a été relevé avec la cage thoracique enfoncée et transporté à l'infirmerie où il succomba peu après.

— A Grandson, le petit Raoul Leuenberger, 7 ans, qui s'était accroché à l'arrière d'un chargement de bois et qui voulait traverser sans autre la route, a été atteint et tué par une automobile qui passait au même moment.

Le crime de Langnau

Les débats de l'affaire d'empoisonnement de Langnau ont été accusés le Dr Riedel et sa gouvernante, Mlle Guala, commenceront à Berthoud, devant la Cour d'assises, le 15 juillet. On prévoit que les débats dureront une huitaine de jours. La Cour sera présidée par M. Neuhaus, juge à la Cour suprême, assisté des juges Gobat et Bloesch. Le ministère public sera représenté par M. Schulthess, procureur général du Simmenthal, qui a été désigné spécialement pour cette affaire, par la Cour suprême. Les accusés seront défendus par M. Liefschitz, avocat à Berne et par M. le Dr Harald Woker, également avocat à Berne. Trois experts-médecins seront entendus. (Resp.)

Accident mortel

M. Gabriel Bourgeois, 70 ans, célibataire, domicilié à Bex, regardait dans la grange d'un voisin, hisser un char de foin avec un monte-charge, lorsque le câble se rompit. La charge retomba et écrasa M. Bourgeois, qui fut tué sur le coup.

Votation cantonale des 26 et 27 Juin

La loi dont l'abolition est proposée au peuple les 26 et 27 juin a toujours trouvé d'ardents adversaires au sein du Grand Conseil. Au cours d'une cinquantaine d'années, elle a fait vingt et une fois l'objet de discussions de l'Assemblée. Ce qui prouve qu'elle n'a jamais été admise sans réserves. Des conseillers d'Etat comme Eug. Borel, Aug. Cornaz, Robert Comtesse, Petitpierre-Steiger, Jean Berthoud, Alb. Calame, Henri Calame s'y sont opposés ; des juristes comme Philippin, Jeanhenry, Jacotet, et plus près de nous, Arn. Bolle, Tell Perrin, Albert Rais, et l'ex-chancelier Ch. Perrin, se sont élevés contre elle.

Il serait temps qu'elle disparût de la législation cantonale, notamment pour trois motifs. Premièrement elle est illogique, car si elle ferme le scrutin en matière communale, elle n'empêche rien en matière cantonale, où tous les retardataires peuvent voter.

Deuxièmement, elle est inique. Il va sans dire que tous les citoyens doivent payer l'impôt. C'est un devoir auquel nul ne doit se soustraire. Mais l'autorité est armée comme tout autre créancier pour se faire payer, et elle fait usage des moyens légaux. Tous les « retardataires » sont transférés à l'Office des poursuites, ou à l'huissier, et leurs biens peuvent être saisis. Dès lors, pourquoi frapper doublement le débiteur du fisc en le dégradant civiquement.

Troisièmement, elle est parfaitement inutile, car elle ne fait pas rentrer un sou dans les caisses publiques.

Les cantons suisses ont abandonné une telle mesure ; il est temps que le canton de Neuchâtel débarrasse sa législation de cette disposition antidémocratique. Le Grand Conseil, en mars dernier, l'a abolie. Nous estimons qu'il a bien fait.

Tous les électeurs progressistes et respectueux des principes démocratiques iront en masse voter

OUI

Le Comité de défense des droits politiques.

Le temps qu'il fait

Quelques nuages. Amélioration notable. Tendances à la bise.

	Demande	Offre
Paris.....	14.50 (14.35)	14.85 (14.70)
Allemagne.....	122.80 (122.80)	123.20 (123.20)
Londres.....	25.115 (25.12)	25.18 (25.16)
Italie.....	18.50 (18.43)	18.80 (18.75)
Belgique.....	14.40 (14.43)	14.90 (14.90)
Vienne.....	72.80 (72.80)	73.20 (73.20)
Prague.....	15.20 (15.20)	15.40 (15.40)
Hollande.....	207.20 (207.20)	207.75 (207.75)
Madrid.....	83.25 (83.25)	84.25 (84.25)
New-York câble	5.155 (5.155)	5.18 (5.18)
» chèques	5.145 (5.145)	5.18 (5.18)

Aux Chambres fédérales

Conseil national

Les incidents fascistes de Genève

Le point de vue de M. Motta

Nicole, socialiste, croit que le peuple et le Parlement ne suivent pas avec toute l'attention désirable le mouvement fasciste.

Après avoir décrit le meeting, Nicole demande que les fascistes soient remis à leur place et que les libertés constitutionnelles soient garanties.

Dans sa réponse, M. Motta, chef du département politique, constate que l'assemblée de Plainpalais était, selon toute évidence, convoquée en meeting antifasciste et qu'il avait beaucoup plus le but d'attaquer le gouvernement italien que celui d'honorer la mémoire de Matteotti.

Il n'est pas nécessaire d'être initié aux lois de la psychologie collective pour comprendre que l'intervention d'une quarantaine de fascistes en groupe compact devait déterminer un état de tension et de fièvre. L'enquête ne met pas à la charge des fascistes des actes particuliers de provocation directe. Elle établit même que, lorsque le portrait de Matteotti fut montré à la foule, les fascistes se découvrirent en signe de respect. L'imprudence résidait dans le fait même de l'intervention, déterminé et soutenu par la volonté de contrôler et de surveiller l'assemblée.

En ce qui concerne le cours de l'assemblée, M. Motta dit : « Le président ouvrit celle-ci vers 9 heures du soir ; il offrit d'ouvrir, après que les orateurs officiels auraient terminé leurs discours, une discussion contradictoire. L'anarchiste Bertoni parla dans sa manière prenante et agressive ; son dernier mot fut, d'après un sténogramme en ma possession : « Mussolini un sauveur ? — Mensonge épouvantable ! » A ce moment retentit le cri « Mussolini est un assassin ». Les fascistes ripostèrent par le cri « Vive Mussolini ! » et par quelques coups de canne sur le plancher. La bagarre qui était dans l'air éclata comme un orage. La première chaise partit du côté antifasciste. L'anarchiste genevois Tronchet tira deux coups de revolver. On ne sait encore avec certitude quels avaient été ses buts précis. Il menaça un agent de mort. Il y eut plusieurs blessés. Sans l'intervention rapide des forces de police rassemblées dans les proximities de la salle de réunion, la bagarre aurait certainement engendré les conséquences les plus douloureuses. Une enquête judiciaire est ouverte contre Tronchet qui devra répondre de ses actes criminels devant la justice cantonale. »

Le ministre Garbasso vint trouver M. Motta le lundi suivant dans l'après-midi. Il l'informa que si des incidents semblables devaient se renouveler, le gouvernement italien se verrait forcé, contre son gré, de ne plus envoyer de délégations à Genève, car celles-ci ne pouvaient remplir leur tâche qu'à la condition d'être entourées d'une atmosphère de pleine tranquillité.

M. Motta lui répondit que le Conseil fédéral se trouvait hors de cause et que l'intervention des fascistes à la réunion était jugée par nous comme un fait regrettable et critiquable à divers titres, d'abord parce qu'il avait fourni, sinon la cause, le prétexte à des troubles et, ensuite, parce qu'il avait eu, dans l'intention indéniable de ses auteurs, le caractère d'un acte de contrôle privé exercé sur une réunion publique par des étrangers établis sur notre territoire.

Notre ministre à Rome a entrepris une démarche parallèle auprès du gouvernement italien. Il était chargé en particulier de déclarer qu'à Berne on avait été surpris de voir que le gouvernement italien avait déjà envisagé la possibilité de s'abstenir des réunions de Genève avant que des conversations explicatives entre lui et nous fussent engagées.

Le Conseil fédéral a partagé sur tous les points les vues du département politique. Il a estimé en premier lieu que le meeting antifasciste du 11 de ce mois n'aurait pas dû être autorisé et qu'à l'avenir, pendant les assemblées de la Société des Nations et les sessions du Conseil et pendant que siègeront des conférences internationales, les réunions publiques convoquées pour se livrer à des attaques contre les gouvernements représentés à Genève par des délégations officielles devront être interdites. Il a estimé en deuxième lieu que l'intervention des fascistes à la réunion de Plainpalais avait été d'autant plus fâcheuse que parmi eux se trouvaient des fonctionnaires du secrétariat de la Société des Na-

tions et du Bureau international du Travail — tenus, semble-t-il, plus que d'autres à cette réserve et à cette prudence qui leur sont commandées par leur qualité d'agents jouissant de l'immunité diplomatique. Il a chargé enfin le chef du département politique d'expliquer à M. le ministre d'Italie sa manière de voir sur l'ensemble des questions posées. Cela a été fait sans retard.

La Constitution fédérale a chargé le Conseil fédéral de veiller aux relations extérieures, à l'indépendance et à la sécurité de la Confédération, et nous avons par conséquent la compétence de prévenir et de réprimer, par nous-mêmes, les abus du droit de réunion si les gouvernements cantonnals nous refusaient — ce qui n'est d'ailleurs qu'une hypothèse — leur aide. Les cantons qui sont situés à la frontière du pays, ont, à cet égard, des devoirs particuliers.

Le Conseil fédéral désapprouve l'intervention d'un groupe fasciste au meeting de Plainpalais. Si les fascistes ont eu le tort d'intervenir à la réunion de Plainpalais, M. Nicole et ses amis ont eu le tort plus grave de l'avoir organisée avec une intention de propagande hostile, qui devait ou en tout état de cause pouvait être interprétée comme une provocation, et de la placer, pour comble d'incorrection, sous la présidence d'un homme investi d'une importante magistrature cantonale.

Le régime fasciste est le régime légal de l'Italie. Il ne nous appartient en aucune façon de nous ériger en juges des institutions intérieures des autres pays. Certes, les discussions doctrinales demeureront toujours permises, mais on ne saurait oublier que le droit des gens interdit à la critique doctrinale de dégénérer en propagande militante et hostile. Genève, siège de la Société des Nations, est tenue à cet égard, par des obligations particulières.

Une liberté qui serait une source de désordres et menacerait nos relations d'amitié avec les autres pays ne mériterait pas ce beau nom.

Le Conseil fédéral ne consentira jamais à ce que les bonnes relations entre l'Italie et la Confédération — bonnes relations qui constituent un des points les plus essentiels de notre politique extérieure — périssent entre nos mains.

Divers

M. Brugger (St-Gall) critique les dépenses ferroviaires dont le poste le plus important est celui du personnel qui figure pour 77 % dans le total des dépenses. M. Haab, chef du département, dit que la situation des C. F. F. n'est que le reflet de la situation économique générale. On étudie actuellement les diverses questions soulevées par A. Naine. M. Gelpke (Bâle) critique l'électrification qui a été précipitée. L'électrification est un système trop fragile et trop délicat pour que tout notre réseau soit exposé à ses aléas. M. Haab cite l'avis des autorités compétentes étrangères qui se sont prononcées avec éloges sur l'électrification des C. F. F. Tous les pays recourent l'un après l'autre à ce moyen moderne de traction. La gestion et les comptes sont approuvés à une grande majorité. Séance levée à 19 h. 45.

Jura Bernois

Questions ferroviaires

Le doublement du Delémont-Moutier

III

Néanmoins la Direction générale doit se résoudre à équiper le tronçon Delémont-Moutier ; elle estime nécessaire un agrandissement des gares de Choindez et Courrendlin, et elle se propose de porter au budget de 1927 les postes y afférents. Entre parenthèses, en 1920, ces travaux auraient coûté fr. 150,000 de moins, contribution volontaire qu'une grande usine était disposée à verser à ce moment-là.

Mais il ne peut être souscrit à cette solution. De l'avis de tous les gens de métier que vous consultez et que, paraît-il, la Direction générale ne consulte plus vu leurs rapports trop édifians, de l'avis de tous les voyageurs qui circulent en directs sur cette ligne, et que le nouvel horaire sert encore plus mal, la double voie est nécessaire.

Ces réclamations ne suffisent pas à la Direction générale ? Eh bien ! le gouvernement bernois la demande, le gouvernement bâlois la demande, d'autres gouvernements et associations économiques la demandent.

En conséquence, pour bien marquer sa volonté d'arriver à chef, l'A. D. I. E. J. formule les conclusions suivantes :

1. La revendication double-voie Moutier-Delémont reste entière.
2. Il est pris note avec satisfaction des assurances de la Direction générale concernant l'agrandissement, en 1927, des stations de Courrendlin et Choindez.
3. Vu la construction très facile et peu coûteuse de la double voie sur le secteur Delémont-Courrendlin (3 km. 5), double voie qui rendrait déjà de réels services, la Direction générale doit prévoir, pour 1927 aussi, la construction de ce tronçon.
4. La Direction générale, pour 1927 encore, portera au budget des C. F. F. les crédits nécessaires pour l'étude de la construction de la double voie entre Courrendlin et Moutier, en spécifiant les frais par secteurs : a) Courrendlin-Roches ; b) Roches-Moutier.

Ces revendications sont-elles excessives ? La Direction générale ne peut-elle les accepter ?

La situation financière des C. F. F., certes, ne doit pas être méconnue et les conclusions ci-dessus en tiennent compte dans une large mesure. Mais le Jura tient « mordicus » à l'équipement rationnel de son réseau international ; il ne négligera rien pour y arriver, il saura faire entendre sa voix. Que les instances de nos C. F. F. lui accordent donc de plein gré ce qu'elles seront bien forcées de lui accorder une fois.

Ne serait-ce pas là une meilleure politique que celle qui consiste à aigrir tout un peuple ? Nous l'espérons encore, et nous l'attendons de la Direction générale de nos C. F. F. G. Moeckli.

ETRANGER

Le ministère Briand est reformé

M. CAILLAUX AUX FINANCES

PARIS. — Havas. — Les pourparlers de M. Briand en vue de la constitution du cabinet touchent à leur fin. Sauf événement imprévu, tous jours possible, le ministère serait ainsi constitué :

Présidence du conseil et affaires étrangères, A. Briand ; finances et vice-présidence du conseil, Joseph Caillaux ; justice, Pierre Laval ; intérieur, Jean Durand ; guerre, général Guillaumat ; marine, Georges Leygues ; instruction publique, Nogaro ; commerce, Chapsal ; travaux publics, Daniel Vincent ; agriculture, François Binet ; pensions, Jourdain ; colonies, Léon Perrier ; travail, Durafour.

Sous-secrétaires d'Etat : Présidence du conseil, Daniélou ; finances, Piétri ; trésor, Duboin ; guerre, Montigny ; aéronautique, Laurent Eynac ; enseignement technique, Pierre Rameil ; marine marchande, Valude ; P. T. T., Astier ; régions libérées, Dutreuil.

Le nouveau ministère comprend 13 ministres et 9 sous-secrétaires d'Etat. Il n'y a qu'un seul portefeuille détenu par un non-parlementaire, celui de la guerre attribué au général Guillaumat.

Parmi les membres du cabinet, 4 sont sénateurs, 16 sont députés ; 10 des ministres de l'ancien cabinet font partie de la nouvelle combinaison ministérielle : MM. Briand, Pierre Laval, Georges Leygues, Daniel Vincent, Binet, Jourdain, Léon Perrier, Durafour, Daniélou, Laurent Eynac. Ils conservent tous les postes qu'ils occupaient précédemment, à l'exception de Daniel Vincent qui passe du commerce aux travaux publics.

Au point de vue des nuances parlementaires, ils se répartissent comme suit : 4 membres de la gauche républicaine démocratique du Sénat : Caillaux, Chapsal, Léon Perrier, Jean Durand ; 5 radicaux-socialistes : Nogaro, Binet, Durafour, Valude, Duboin ; 2 républicains-socialistes : Briand, Pierre Rameil ; 3 membres de la gauche radicale : Daniel Vincent, Daniélou, Laurent Eynac ; 4 républicains de gauche : Georges Leygues, Jourdain, Dutreuil, Piétri ; 1 député n'appartenant à aucun groupe : Pierre Laval. Un poste reste encore vacant, celui du sous-secrétariat à la guerre.

NOUVELLES SUISSES

Les indemnités de voyage aux soldats

Dans sa réponse à une petite question du conseiller national Walsler concernant le paiement d'une indemnité aux soldats obligés de faire des voyages de service, le Conseil fédéral dit qu'une nouvelle réglementation de la matière est en voie de préparation ; elle ne s'appliquera pas seulement à certaines régions et vallées, mais à l'ensemble du pays. Cependant on ne pourra pas tenir compte de la proposition tendant à supprimer l'indemnité actuelle du kilomètre et à rembourser au soldat ses véritables frais de transport. Les comptables de la troupe n'ont pas les moyens de contrôler suffisamment ces dépenses ; en outre, ce procédé serait pour la troupe trop compliqué et trop long. Les travaux préparatoires sont en cours pour l'établissement du nouveau tableau des distances. On prévoit qu'il sera fait droit dans une plus large mesure aux demandes des soldats habitant à l'écart des lignes de chemin de fer, et notamment dans les contrées montagneuses.

Exposition internationale de Bâle

Le prince-consort des Pays-Bas, accompagné du consul hollandais, M. Hässig, a visité hier matin l'Exposition internationale de navigation intérieure.

Un empoisonneur à Genève

Une grave affaire de tentative d'empoisonnement vient de parvenir à la connaissance du procureur général de Genève. Une dame H., demeurant à la rue du Cendrier, a porté plainte en tentative d'empoisonnement contre son mari avec qui elle vit en mauvaise intelligence. Mme H., malade pendant trois jours, a découvert, dissimulée dans sa cuisine, une petite bouteille ayant contenu de l'acide muriatique. Elle accuse son mari de lui avoir servi une certaine quantité de cet acide dans son café au lait. Le mari a été reconnu par le pharmacien qui a vendu le liquide. L'époux nie avoir commis cet acte. Il déclare qu'il avait acheté le poison pour faire disparaître ses cors aux pieds.

Le typhus chez les fous

Le nombre des employés et pensionnaires de l'asile des fous de Königfelden (Argovie), malades du typhus, a passé, depuis la dernière communication, de 65 à 71. Les 6 nouveaux malades sont 5 pensionnaires et une infirmière. Dimanche s'est produit le cinquième décès, celui d'un ancien pensionnaire. Jusqu'à présent, 3 employés et 2 patients sont décédés. L'autopsie ayant établi qu'il s'agissait d'un typhus d'un caractère très grave, il faut s'attendre encore à d'autres décès, surtout dans la troisième phase de la maladie, lors de l'apparition d'ulcères intestinaux. Il faut aussi s'attendre à une augmentation du nombre des malades, attendu que la période d'incubation de 11 à 21 jours des premiers malades est maintenant passée et que des infections par contact sont maintenant à craindre. La propagation de l'épidémie est vraisemblablement due à l'infection de lait à la cuisine ou à l'étable, ou de salade, par suite du fumage avec le trop-plein des cabinets, récolté par le système primitif des fosses mobiles. Cependant, il n'est pas exclu que l'eau ait joué un rôle comme lors de l'épidémie qui sévit il y a 6 ans.

Une interpellation a été déposée au Grand Conseil sur l'approvisionnement insuffisant en eau et les mauvaises canalisations de l'établissement.

Les dégâts de l'orage

Nous apprenons encore sur l'orage qui a dévasté mardi une grande partie du canton de Bâle-Campagne que les premiers nuages crèverent déjà à 3 heures sur la vallée de Waldenburg, ce qui fit grossir considérablement la Frenke. Les pompiers s'efforcèrent, vainement dans la plupart des cas, de frayer un passage à l'eau qui s'amasait à l'entrée des ponts. Dans les localités de Waldenburg, Oberdorf et Niederdorf, presque tous les ponts furent emportés par les eaux déchaînées. Dans ces villages, les appartements, les étables et les granges ont également bien souffert. Plusieurs paysans ne purent mettre leur bétail en lieu sûr qu'au prix de très grandes difficultés. Les cultures du fond de la vallée sont détruites, les blés entièrement couchés, les champs de pommes de terre et les prairies recouverts de sable et de pierres. La voie ferrée du chemin de fer de Waldenburg est détruite à quelques endroits ; la circulation des trains est maintenue provisoirement jusqu'à Hölstein.

A 8 heures du soir, un second et formidable orage s'est abattu sur la vallée de Waldenburg et surtout sur Hölstein. Un torrent d'un mètre de hauteur roula des flots impétueux à travers la rue du village. Deux énormes éboulements obstruèrent la route de Hölstein à Niederdorf. L'école de recrues de mitrailleurs de Liestal fut alarmée au milieu de la nuit et chargée de débayer la route.

Dans la vallée de Diegter, on signale aussi que le deuxième orage a causé d'importants dégâts, notamment à Eptinger et dans la partie supérieure de la vallée. Les dégâts causés aux maisons, aux routes et aux cultures sont immenses et ne peuvent encore être évalués.

On signale encore que l'orage de mardi a inondé toutes les localités de la rive droite du lac de Brienz. La grêle, le limon et le gravier ont entièrement détruit les cultures dans de nombreuses localités, notamment à Brienz, Oberried, Ringenberg et Goldswil. Partout les pompiers ont été alarmés.

Le Conseil d'Etat du canton de Soleure a discuté aujourd'hui en séance extraordinaire les mesures de secours à prendre en faveur des victimes des inondations de Balsthal, Klus, Holderbank et Mümliswil. Le Conseil d'Etat s'est rendu ensuite in corpore sur les lieux de la catastrophe. Il a mobilisé pour le service d'ordre 100 hommes des unités d'infanterie de la ville de Soleure. Pour les petits travaux de déblaiement, 150 cadets de l'école cantonale de Soleure se sont mis à la disposition des autorités de Balsthal. A l'heure actuelle, l'eau a presque de nouveau atteint son niveau habituel, après avoir inondé les routes dans la nuit de mardi à mercredi.

Au cours de l'orage qui s'est abattu mardi sur la région de Frick, l'agriculteur Karl Fricker, âgé de 65 ans, qui se trouvait dans le grenier de sa nouvelle maison avec son fils et des ouvriers, a été atteint par la foudre et tué net. Le maçon Ernest Gerli, d'Oeschgen, fut projeté à une distance d'un mètre et resta quelque temps sans connaissance, mais il s'en tire avec quelques légères blessures. Pendant l'après-midi la foudre était déjà tombée à trois reprises, notamment sur la fabrique Bally et sur la conduite de Beznau, où un pylône fut brisé.

Mardi après-midi, un voiturier qui conduisait un char de foin à Säckingen, fut aussi atteint par la foudre et tué.

Un éboulement de terrain s'est produit hier à l'entrée supérieure du tunnel du Rutschobel, obstruant la voie ferrée et la route cantonale. La circulation des trains et des véhicules est interrompue pour quelques jours.

Les ravages du mauvais temps

La route du lac de Brienz ayant été obstruée à douze endroits, la circulation des automobiles ne pourra pas être rétablie avant lundi prochain et celle des camions-automobiles avant mercredi.

Un assassin condamné

Le Tribunal criminel de Bâle-Campagne a condamné à la détention perpétuelle, avec 10 ans de privation des droits civiques, en cas de grâce éventuelle, le nommé Karl Abt, 21 ans, de Brätzwil, qui, le 23 mars 1925, avait assassiné et dévalisé l'ouvrier peintre Meisterhans. Abt avait commis le crime sur territoire alsacien, avec l'aide du nommé Zollinger, déjà condamné à Bâle. Meisterhans avait tout d'abord été étourdi avec un instrument dangereux, puis étranglé ; les deux agresseurs s'étaient ensuite emparés d'une petite somme d'argent et des effets de leur victime.

Le chômeur, même en retard dans le paiement de ses impôts, a-t-il mérité le droit de vote :

OUI

L'ouvrier pauvre, même en retard dans le paiement de ses impôts, doit-il rester citoyen :

OUI

Le soldat qui a fait toutes ses mobilisations et qui se trouve dans la misère, a-t-il le droit de vote :

OUI

L'horloger qui n'arrive plus à nouer les deux bouts, après des crises incessantes, a-t-il le droit de vote :

OUI

Le petit fabricant, chargé de dettes, a-t-il le droit de vote :

OUI

Le commerçant honnête, dont les affaires périclitent en raison de la stagnation générale des affaires, peut-il prendre part aux débats civiques :

OUI

Le prolétaire qui a des bouches à nourrir, une famille à vêtir, est-il digne d'accomplir son devoir de citoyen :

OUI

Votez OUI les 26 et 27 juin

JUIN

27

OUI

Loterie en faveur de la Fête Romande des chorales Ouvrières - Le Logie
Tirage du 22 juin 1926

Billets	Lots																		
09	4	354	147	709	45	1054	185	1409	400	1754	359	2109	245	2454	192	2809	61	3154	348
19	7	359	373	719	204	1059	5	1419	134	1759	339	2119	280	2459	326	2819	376	3159	309
23	232	369	123	723	370	1069	186	1423	241	1769	194	2123	236	2469	318	2823	44	3169	143
29	213	379	111	729	165	1079	402	1429	238	1779	312	2129	52	2479	301	2829	157	3179	155
39	392	389	112	739	130	1089	343	1439	9	1789	152	2139	174	2489	122	2839	41	3189	32
49	68	399	319	749	224	1099	189	1449	262	1799	256	2149	8	2499	193	2849	79	3299	30
54	38	409	353	754	328	1109	372	1454	115	1809	265	2154	278	2509	375	2854	178	3209	361
59	397	419	360	759	364	1119	298	1459	188	1819	16	2159	303	2519	223	2859	259	3219	36
69	362	423	3	769	416	1123	64	1469	27	1823	276	2169	60	2523	239	2869	386	3223	196
79	207	429	374	779	299	1129	403	1479	413	1829	317	2179	229	2529	75	2879	116	3229	179
89	260	439	56	789	140	1139	203	1489	287	1839	266	2189	135	2539	167	2889	18	3239	387
99	270	449	132	799	385	1149	98	1499	338	1849	277	2199	399	2549	80	2899	304	3249	29
109	126	454	47	809	37	1154	250	1509	404	1854	26	2209	129	2554	195	2909	131	3254	108
119	182	459	371	819	420	1159	272	1519	103	1859	407	2219	46	2559	261	2919	252	3259	214
123	269	469	187	823	408	1169	216	1523	191	1869	409	2223	107	2569	150	2923	59	3269	139
129	209	479	363	829	58	1179	230	1529	366	1879	283	2229	307	2579	41	2929	99	3279	390
139	54	489	13	839	345	1189	398	1539	212	1889	171	2239	20	2589	25	2939	83	3289	219
149	354	499	149	849	205	1199	264	1549	113	1899	96	2249	357	2599	92	2949	72	3299	228
154	151	509	417	854	215	1209	247	1554	184	1909	24	2254	329	2609	42	2954	17	3209	200
159	324	519	100	859	85	1219	93	1559	222	1919	31	2259	84	2619	356	2959	169	3319	180
169	320	523	43	869	336	1223	141	1569	62	1923	101	2269	106	2623	352	2969	237	3323	296
179	271	529	342	879	367	1229	154	1579	254	1929	249	2279	377	2629	50	2979	178	3329	256
189	48	539	282	889	67	1239	144	1589	292	1939	406	2289	136	2639	53	2989	218	3339	111
199	74	549	321	899	335	1249	226	1599	337	1949	23	2299	82	2649	208	2999	418	3349	90
209	14	554	153	909	159	1254	347	1609	253	1954	133	2309	128	2654	220	3009	168	3354	66
219	102	559	175	919	369	1259	393	1619	395	1959	95	2319	311	2659	358	3019	284	3359	323
223	81	569	263	923	177	1269	161	1623	28	1969	351	2323	389	2669	65	3023	206	3369	148
229	198	579	305	929	394	1279	240	1629	268	1979	297	2329	164	2679	331	3029	120	3379	146
239	294	589	1	939	114	1289	414	1639	289	1989	170	2339	388	2689	340	3039	127	3389	346
249	378	599	34	949	379	1299	125	1649	334	1999	286	2349	365	2699	142	3049	201	3399	57
254	412	609	124	954	384	1309	69	1654	410	2009	244	2354	217	2709	314	3054	308	3409	197
259	94	619	202	959	172	1319	242	1659	327	2019	137	2359	415	2719	12	3059	73	3419	231
269	267	623	71	969	344	1323	258	1669	227	2023	251	2369	190	2723	181	3069	302	3423	70
279	221	629	350	979	35	1329	117	1679	49	2029	77	2379	63	2729	88	3079	325	3429	110
289	333	639	199	989	235	1339	22	1689	290	2039	121	2389	322	2739	39	3089	279	3439	210
299	355	649	246	999	2	1349	160	1699	293	2049	21	2399	11	2749	40	3099	274	3449	162
309	310	654	349	1009	255	1354	173	1709	163	2054	91	2409	243	2754	233	3109	332	3454	19
319	381	659	315	1019	158	1359	383	1719	368	2059	104	2419	291	2759	119	3119	306	3459	234
323	10	669	401	1023	295	1369	145	1723	138	2069	391	2423	87	2769	33	3123	316	3469	97
329	382	679	330	1029	6	1379	396	1729	51	2079	15	2429	183	2779	275	3129	76	3479	166
339	225	689	288	1039	300	1389	55	1739	86	2089	281	2439	248	2789	118	3139	419	3489	109
349	313	699	257	1049	405	1399	341	1749	78	2099	273	2449	380	2799	89	3149	285	3499	105

Les lots peuvent être retirés au Cercle ouvrier, dès vendredi soir 25 juin, de 19 h. 1/4 à 21 h. et samedi de 14 à 17 h. Passé ces dates, les lots peuvent être réclamés au tenancier du Cercle Ouvrier.

GRANDE VENTE

de **RICHELIEUX**
pour DAMES

- Richelieu peau cirée, forme large, n° 36-42... fr. **10.80**
- Molières Derby cuir box, belle forme large, n° 36-42... fr. **16.80**
- Richelieu la qualité, dernière création, soignée, n° 36-42, fr. **22.75**
- Richelieu brun, cuir box, forme large, bonne qual., n° 36-42, fr. **19.80**

GRANDE CORDONNERIE
J. KURTH

Rue de la Balance 2 - LA CHAUX-DE-FONDS

Fête cantonale bernoise de lutte

(Gymnastes et Bergers)

à Villeret

27 juin 1926 4029

éventuellement 4 juillet

Club de jodiers P61011

Joueur de cor des Alpes
Jongleur de drapeaux



NEUCHÂTEL

Avant le

Déménagement

Voiles - Lainette - Crépons
Séries à fr. **0.90 1.- 1.20 1.50**

Percalés pour chemises
Oxords, Zéphyr
Séries à fr. **1.50 1.75 2.- 2.50**

COUPONS

WIRTHLIN & C^{ie}

6, Place des Halles - NEUCHÂTEL - Tél. 5.83

Eau d'Orties

Contre la chute de cheveux
détruits, les pellicules et les
démangeaisons

Fait pousser les cheveux
les rend souples et brillants
facilite l'ondulation

Le flacon : Fr. **2.75**

S. E. N. J. 5% timbres

PARFUMERIE DUMONT

EXPOSITION CANINE

aux
Manèges de La Chx-de-Fonds

Dimanche 11 juillet 4063

Dernier délai d'inscription : **25 juin**
Programmes et formulaires, à la Librairie WILLE

Achetez tous l'Horaire de poche de LA SENTINELLE

A 5 minutes

des Fermes, des Forêts
de la Gréville et de Pouillerel
dévastées

La Gréville-Restaurant

4161

**Etal de vente
des Abattoirs**

Il sera vendu, **vendredi 25 juin**, de 14 à 18 heures, et **samedi 26**, de 7 à 10 heures.

**la viande
d'une vache**

conditionnellement propre à la
consommation, de fr. **0.80** à
fr. **1.-** le 1/2 kg. 4214

Direction des Abattoirs.

D^r JUNOD

Nez, gorge, oreilles

ABSENT

Vins Neukomm & C^{ie}

Tél. 68

Photo On achèterait d'occasion, bon appareil 9 x 12, portatif avec courroie, muni d'un bon objectif. — Faire offres, avec prix au bureau de *La Sentinelle*, sous chiffre 4158. 4158

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 26 et Dimanche 27 juin

2 Grandes Représentations 2 Rideau 8 h. 30

Le chansonnier Lucien BOYER
sa compagnie, ses chansons

la délicieuse Revue
MONTMARTRE
en balade

de LUCIEN BOYER
interprétée par :

Bertrande	Robert Sidonac
Paul Chaubet	Marie Lys

LUCIEN BOYER

Prix des places :
Loges, Balcons et Fauteuils, fr. 5.-. Premières devant et Parterres, fr. 4.-. Deuxièmes numérotées et Premières côté, fr. 3.-. Parterres debout, fr. 2.50. Deuxièmes non num., fr. 2.-. Troisièmes, fr. 1.50. Orchestre, fr. 5.-.

Location : 4222
Amis du Théâtre, jeudi. Public, vendredi.

Fin du spectacle : 22 h.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

22

BICHE

par

André Lichtenberger

(Suite)

A travers la petite ville, la nouvelle a couru comme une fusée. « Vous savez que Mlle Hémar l'ainée épouse le fils de Magondal », de la grande maison parisienne Magondal et Cie. Dans toutes les réunions de travail, de bienfaisance ou de divertissement, elle a suscité un émoi proportionné à son importance et qui, chez les mères de filles à marier, s'est doublé d'une noire jalousie. Au total on est d'accord. Cette union dépasse de beaucoup ce qu'on était en droit d'espérer pour cette pauvre Biche, gentille certainement, mais si chétive et si effacée. Et de la performance, l'opinion publique, pour une fois bien avisée, fait remonter le mérite à la diplomatie consommée de Mme Hémar dont, du coup, l'autorité se trouve accrue. « Je vous ai toujours dit que c'est une maîtresse femme. » Avec modestie, elle reçoit les félicitations :

— Puisque notre sort est de nous séparer de nos enfants, j'avoue que nous ne pouvions mieux tomber.

Oui, Paul est le fils unique de la grande maison de Magondal. Il est le neveu des banquiers. Il a vingt-neuf ans. Sa situation dans la haute indus-

trie est considérable. Et il est en même temps un homme du monde accompli. « Comme Biche doit vous être reconnaissante ! » Avec douceur, Mme Hémar secoue la tête. « Oh ! la reconnaissance des enfants... les cœurs des mères trouvent en eux-mêmes leur meilleure récompense ; du moment que Biche est heureuse... »

Vous pensez si Biche est heureuse. De son bonheur, la trace étincelle à son annulaire sous la forme d'une bague énorme, brillant et saphir, et sur toutes les consoles, tables et commodes, sous celle des bouquets somptueux par lesquels Paul de Magondal témoigne simultanément de l'ardeur de sa flamme, de sa parfaite connaissance des usages, et de la prospérité de sa firme. En vain, Mme Hémar toujours raisonnable, et Biche avertie par elle l'ont engagé à modérer ses prodigalités. Avec une désinvolture nuancée de condescendance, il a coupé court : « Je vous en prie, laissez-moi faire. » Ce n'est pas un Magondal, n'est-ce pas, qui peut se restreindre à certaines mesquineries bourgeoises.

Tout l'arrière-ban des amis et connaissances a été convié à un thé de fiançailles. Mme Hémar, sereine et majestueuse, assistée de M. Hémar plus jeune que jamais, en faisaient les honneurs avec leur amabilité ordinaire. Biche a été jugée gentille dans sa robe de crépon, mais, comme toujours, à demi dans la lune. Quant à Paul de Magondal, il a été unanimement trouvé très bien. Malgré son cou un peu court et son teint animé, il a été proclamé distingué. Ses manières pleines de rondeur et son aisance ont charmé. Cette petite Hémar a vraiment gagné le gros lot. On se demande si elle s'en rend tout à fait compte.

Quel sait ? Parmi tous les mérites de Paul, peut-être bien qu'il en est qui lui échappent. Oh ! certes, elle est sensible à sa munificence, davantage

à sa bonne humeur, à l'espèce d'harmonie générale et de détente que, depuis qu'il est son fiancé, il a épanouie dans la maison. Et elle s'efforce par son accueil, par ses paroles douces, et en ne lui disputant pas trop sa main, sa taille ou ses joues, de répondre à ses empressements.